REPUBLIQUE GABONAISE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2015

AVANT-PROPOS

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 2

MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 5

PRESENTATION STRATEGIQUEDE LA MISSION 6
PERIMETRE DE LA MISSION 6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE 6
PRINCIPALES REFORMES 6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION 7
RECAPITULATION DES CREDITS 10

PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 12

PRESENTATION DU PROGRAMME 13
PERIMETRE DU PROGRAMME 13
PRESENTATION DES ACTIONS 14
CADRAGE STRATEGIQUE 15
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME 15
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 17
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES 22
PROPOSITIONS BUDGETAIRES 22
PROPOSITIONS D'EMPLOIS 24
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA 27
DEPENSES DE PERSONNEL 27
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES 29
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 32

PROGRAMME RECHERCHE SCIENTIFIQUE 33

PRESENTATION DU PROGRAMME 34
PERIMETRE DU PROGRAMME 34
PRESENTATION DES ACTIONS 34
CADRAGE STRATEGIQUE 36
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME 36
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 37
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES 45
PROPOSITIONS BUDGETAIRES 45
PROPOSITIONS D'EMPLOIS 47
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA 49
DEPENSES DE PERSONNEL 49
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES 51
DEPENSES DE TRANSFERTS 52
DEPENSES D'INVESTISSEMENT ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PROGRAMME VIE DE L'ETUDIANT 53

PRESENTATION DU PROGRAMME 54
PERIMETRE DU PROGRAMME 54
PRESENTATION DES ACTIONS 55
CADRAGE STRATEGIQUE 56
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME 56
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 57
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES 67
PROPOSITIONS BUDGETAIRES 67
PROPOSITIONS D'EMPLOIS 68
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA 70
DEPENSES DE PERSONNEL 70
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES 71
DEPENSES DE TRANSFERTS 72

DEPENSES D'INVESTISSEMENT **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN 73

PRESENTATION DU PROGRAMME 74
PERIMETRE DU PROGRAMME 74
PRESENTATION DES ACTIONS 75
CADRAGE STRATEGIQUE 76
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME 76
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 77
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES 82
PROPOSITIONS BUDGETAIRES 82
PROPOSITIONS D'EMPLOIS 83
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA 84
DEPENSES DE PERSONNEL 84
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES 86
DEPENSES D'INVESTISSEMENT **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PRESENTATION STRATEGIQUEDE LA MISSION

NOM DU MINISTRE Pacôme MOUBELET-BOUBEYA

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « enseignement supérieur et recherche » a pour finalité :

- la promotion de l'enseignement supérieur assuré dans les universités comprenant les facultés, les grandes écoles et les écoles doctorales ;
- le développement de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la recherche développement ;
- la prise en charge sociale de l'étudiant avec la mise en place de conditions d'études appropriées (un seuil décent de logement et de restauration, une assurance maladie, des facilités de transport et de documentation, etc.) dans les structures d'enseignement supérieur.

Cette mission regroupe ainsi les programmes suivants :

- enseignement supérieur porté par la Directeur Général de l'enseignement supérieur
- recherche scientifique et innovation porté par le Directeur Général de la recherche
- vie de l'étudiant dont le chef de fil est le Directeur Général des œuvres universitaires.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les Etats généraux de l'Education, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi de mai 2010, organisés pour débattre et trouver des solutions aux maux qui minent le système éducatif gabonais, ont permis de déboucher sur la loi 21/2011 promulguée le14 février 2012.

Cette loi qui prend en compte toutes les problématiques liées à l'éducation au Gabon révolutionne le système éducatif gabonais en offrant de nouvelles perspectives, notamment celle de faire que l'éducation dispensée aux étudiants, quelque soit le niveau de formation, soit en parfaite adéquation avec les besoins en développement du pays.

Ainsi l'article 95 précise les orientations à mener en matière d'enseignement supérieur :

- les plus âgés devant être orientés vers des formations courtes et « professionnalisantes » (D.U.T., B.T.S., Licence Professionnelle).
- les moins âgés, vers des formations d'Ingénieurs ou de Master Professionnel.
- les plus jeunes, vers les classes préparatoires et les grandes écoles ou encore des études de Doctorat en recherche fondamentale.

Cette loi précise également, entre autres, les conditions de prise en charge sociale de l'étudiant.

PRINCIPALES REFORMES

La refondation du système éducatif gabonais s'inscrit dans la réalisation de la vision de l'émergence basée sur les trois piliers (Gabon vert, Gabon industriel et Gabon des services) et dont l'un des principaux socles est le développement du capital humain.

Pour répondre à cette exigence, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont du se restructurer. L'on note ainsi, par exemple, que trop générale, l'Université Omar Bongo travaille actuellement sur la mise en place des masters professionnels.

Par ailleurs, la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) change radicalement la vie etle déroulement de la formation de l'étudiant gabonais.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : Adapter la gestion des établissements d'enseignement supérieur au système LMD

Objectif au programme Enseignement Supérieur

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 12 établissements ayant basculé au système LMD

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'établissement ayant basculé au système LMD	Nombre	11	11	11	12		
Nombre de comité LMD créé /évalué dans les EES	Nombre	NC			10	11	12

Source des données : Ces données sont disponibles à la Direction Générale de l'enseignement supérieur (DGES)
Précision méthodologiques : Statistiques du Ministère/DGES

OBJECTIFN°2 : Promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignementsupérieur et de recherche

Objectif rattaché au programme Enseignement Supérieur

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Mise en place à 100% du CSAQ
- Effectuer 25 évaluations des différentes structures d'enseignement supérieur
- Délivrer 10 certifications

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la mise en place ;	%	0	0	0	100%		
Nombre d'évaluations ;	Nombre				25	30	35
Nombre de certifications	Nombre				10	15	20

Source des données : DGES

OBJECTIF N°3 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des Œuvres Universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

Objectif rattaché au programme vie de l'étudiant

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Textes à actualiser :

1. Médecine
2. Mutuelles et Associations
3. Activités Socioculturelles et Sportives
4. Bourses

Textes à élaborer :

1. Hébergement
2. Sécurité
3. Protocole type coopération/partenariat entre le programme (RPROG) et les autres entités
4. Restauration
5. Manuel des normes

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale	%	0	0	0	100%	100%	
Taux d'élaboration des textes	%	0	0	0	100 %	100%	
Taux d'élaboration du manuel de normes Œuvres Universitaires	%	0	0	0	50 %	100 %	
Taux d'actualisation des textes	%	0	0	0	100 %	100%	

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :DGOSU

Précisions méthodologiques :

- Indicateur 1: nombre d'items de politique publique formulés / nombre total prévu x100
- Indicateur 2: nombre de textes élaborés / nombre total des textes à élaborer x 100
- Indicateur 3 : nombre de norme formulées / nombre de norme à formuler x 100 (sur les 6 domaines de compétences de la DGOSU, seuls 3 feront l'objet de la rédaction des normes en 2015)
- Indicateur 4 : nombre de textes actualisés / nombre total des textes à actualiser x 100

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi à réorienter les activités de la recherche scientifique et l'innovation au Gabon d'ici 2016.

Objectif rattaché au programme Recherche Scientifique

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1 :** Disposer du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- **Résultat annuel attendu 3 :** Disposer d'un projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- **Résultat annuel attendu 4 :** Disposer d'un projet de loi d'orientation de la recherche.

NB : L'ensemble des résultats sont conditionnés par la tenue de l'Atelier national de la Recherche.

Indicateurs

- Taux d'avancement de l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- Taux d'avancement de l'élaboration du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- Taux d'avancement de l'élaboration du projet de loi d'orientation de la recherche.
- Taux de réalisation duPlan d'orientation de la politique en matière de recherche.

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour la recherche	%	0	0	5	100		
Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'investissement quinquennal	%		0	5	100		
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens	%		0	5	100		
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de loi d'orientation de la recherche.	%		0	5	100		
Taux de réalisation du plan d'orientation de la politique en matière de recherche	%		0	0	0	20	100 (2021)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGRSI, CENAREST, CIRMF et CERMEL

- Origine *:* DGRSI, CENAREST, CIRMF et CERMEL, partenaires au développement, …;
- Mode de collecte : Suivi informatisé, rapport d'activités, rapport d'expertise, enquête, étude, ….

Précisions méthodologiques :

Les taux d'avancement sont exprimés par le cumul des actions figurant au plan d'action permettant d'atteindre l'objectif

Les taux de réalisation du plan d'orientation de la Recherche sont exprimés par le cumul des taux de réalisation des actions stratégiques inscrites au plan

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF(1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP(2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP(2)et autres ressources prévues en 2015
12.472	**Enseignement supérieur**	**21 908 506 255**	**26 566 486 255**		**21 908 506 255**	**26 566 486 255**	
12.472.1	Acquisition des connaissances, des compétences et certification	15 070 050 593	18 228 030 593		15 070 050 593	18 228 030 593	
12.472.2	Evaluations, formations et recyclage des enseignants	187 900 000	187 900 000		187 900 000	187 900 000	
12.472.3	Appui à l'enseignement Supérieur	14 612 000	14 612 000		14 612 000	14 612 000	
12.472.4	Appui à la Recherche Scientifique	143 089 642	143 089 642		143 089 642	143 089 642	
12.472.5	Formation des enseignants du Secondaire Générale et Technique	6 492 858 020	7 992 854 020		6 492 858 020	7 992 854 020	
12.479	**Recherche scientifique**	**742 237 247**	**742 237 247**		**742 237 247**	**742 237 247**	
12.479.1	Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	279 770 100	279 770 100		279 770 100	279 770 100	
12.479.2	Technologie et industrie	22 876 400	22 876 400		22 876 400	22 876 400	
12.479.3	Sciences humaines et sociales	41 384 200	41 384 200		41 384 200	41 384 200	
12.479.4	Sciences fondamentales	240 340 027	240 340 027		240 340 027	240 340 027	
12.479.5	Ecologie et biodiversité	29 004 020	29 004 020		29 004 020	29 004 020	
12.479.6	Agronomie et forêt	52 404 200	52 404 200		52 404 200	52 404 200	
12.479.7	Innovation	76 458 300	76 458 300		76 458 300	76 458 300	
12.486	**Vie de l'étudiant**	**69 531 858 235**	**74 381 911 365**	**495 000 000**	**69 531 858 235**	**74 381 911 365**	**495 000 000**
12.486.1	Vie associative, culturelle et sportive	1 463 520	30 000 000		1 463 520	30 000 000	
12.486.2	Prise en charge de l'étudiant	69 530 394 715	74 351 911 365	495 000 000	69 530 394 715	74 351 911 365	495 000 000
12.493	**Pilotage et soutien**	**8 255 460 670**	**8 276 460 670**		**8 255 460 670**	**8 276 460 670**	
12.493.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	47 896 340	47 896 340		47 896 340	47 896 340	
12.493.2	Coordination administrative	8 207 564 330	8 228 564 330		8 207 564 330	8 228 564 330	
Total pour la mission		**100 928 062 407**	**109 928 062 407**	**495 000 000**	**100 928 062 407**	**109 928 062 407**	**495 000 000**

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Numéro et intitulé du programme et du titre	**Ouvertes en LF(1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**FDC, ADP(2) et autres ressources prévus en 2015**	**Votés en LF(1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**FDC, ADP(2)et autres ressources prévus en 2015**
N°12.001 Enseignement Supérieur	**21 908 506 255**	**26 566 486 255**		**21 908 506 255**	**26 566 486 255**	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	5 258 371 000,00	5 258 371 000		5 258 371 000,00	5 258 371 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 008 716 765	7 166 696 765		7 008 716 765	7 166 696 765	
Titre 4. Dépenses de transfert	4 641 418 490	5 141 418 490		4 641 418 490	5 141 418 490	
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 000 000 000	9 000 000 000		5 000 000 000	9 000 000 000	
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	
N°12.002 Recherche Scientifique	**742 237 247**	**742 237 247**	**0**	**742 237 247**	**742 237 247**	
Titre 1. Charges financières de la dette			0			
Titre 2. Dépenses de personnel	2218 616 000	2218 616 000	0	2218 616 000	2218 616 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	291 781 247	291 781 247	0	291 781 247	291 781 247	0
Titre 4. Dépenses de transfert	221 840 00	221 840 00	0	221 840 00	221 840 00	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0		0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°12.003 Vie de l'étudiant	**69 531 858 235**	**74 381 911 365**	**495 000 000**	**69 531 858 235**	**74 381 911 365**	**495 000 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	
Titre 2. Dépenses de personnel	1 258 712 000	1 258 712 000		1 258 712 000	1 258 712 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	18 288 157 097	29 861 023 615		18 288 157 097	29 861 023 615	
Titre 4. Dépenses de transfert	49 984 989 138	43 262 175 750		49 984 989 138	43 262 175 750	
Titre 5. Dépenses d'investissement	490 000 000	0	0	490 000 000		0
N°12.009 Pilotage et soutien	**8 255 460 670**	**8 276 460 670**	**0**	**8 255 460 670**	**8 276 460 670**	
Titre I. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	8 191 430 000	8 191 430 000		8 191 430 000	8 191 430 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	64 030 670	85 030 670		74 096 000	85 030 670	
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0		0	0	
Total pour la mission	**100 928 062 407**	**109 967 095 537**	**495 000 000**	**100 928 062 407**	**109 967 095 537**	**495 000 000**
Dont :						
Titre 2. Dépenses de personnel	14 937 129 000	14 937 129 000		14 937 129 000	14 937 129 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 652 685 779	37 404 532 297		25 652 685 779	37 404 532 297	
Titre 4. Dépenses de transfert	54 848 247 628	48 625 434 240		54 848 247 628	48 625 434 240	
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 490 000 000	9 000 000 000		5 490 000 000	9 000 000 000	

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La politique publique financée par l'État sur le programme « Enseignement Supérieur » est pour l'essentiel mise en œuvre par les opérateurs qui bénéficient, au titre de leur budget, des subventions pour charges de service public.

En effet, l'enseignement supérieur est assuré dans les universités comprenant des facultés, des grandes écoles et des écoles doctorales ainsi que des organismes post-doctoraux chargés des formations et des synergies avec d'autres organismes partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les facultés assurent, à titre principal, des enseignements professionnels diplômant et qualifiants, conformément au système LMD. Ils comprennent des départements, des laboratoires ou unités de recherche universitaires et des centres de documentation.

Les grandes écoles assurent, à titre principal, des enseignements à vocation professionnelle, qualifiants et diplômant, conformément au système LMD et, à titre accessoire, des enseignements à vocation de recherche, destinés à former pour chacune d'elles, des enseignants-chercheurs spécialisés en recherche appliquée.

Chaque grande école est composée, comme les universités, de départements, des laboratoires, ateliers ou unités de recherche et d'un centre de documentation.

Le Gabon compte trois universités (Université Omar Bongo, Université des Sciences et Techniques de Masuku et Université des Sciences de la Santé), quatre grandes écoles et quatre instituts (Ecole normale Supérieure, Institut National des Sciences de Gestion, Institut Supérieur de Technologie, Mathématiques Supérieures, Ecole Nationale des Eaux et Forêts qui est en co-tutelle avec le ministère des Eaux et Forêts, Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation, Institut National des Sciences d'Agronomie et de Biologie) .

Ce programme, par la formation à la recherche ainsi que par la recherche menée dans les laboratoires universitaires est en imbrication étroite avec les organismes de recherche relevant du programme « Recherches scientifiques et innovation ». Ce partenariat devrait déboucher, à terme, sur la mutualisation des plateaux techniques.

De même, ce partenariat doit s'étendre à l'agence nationale des bourses chargée de la gestion des bourses des étudiants.

Par ailleurs, dans chaque université, les œuvres universitaires sont gérées par les directions des œuvres universitaires et sociales qui dépendent du programme « vie de l'étudiant ».

L'outil principal de pilotage des opérateurs est le contrat pluriannuel d'objectifs passé avec le directeur général de l'enseignement supérieur, responsable du programme. Ce contrat précise les objectifs et les engagements de chacune des parties. Des indicateurs associés permettront d'en suivre la réalisation.

Le programme « enseignement supérieur » se décline en plusieurs actions relatives à la formation et à la recherche universitaire :

- Acquisition des connaissances et des compétences ;
- Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels ;
- Appui à l'enseignement privé ;
- Appui à la recherche universitaire ;
- Formation des enseignants du secondaire général et technique.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des évolutions sont enregistrées depuis quelques années, dont :

- l'organisation des états généraux de l'éducation et de la recherche en 2010 qui ont permis de redessiner les voies à suivre pour générer un système éducatif et de recherche d'excellence ;
- l'arrimage des 3/4 d'établissements supérieurs au système LMD ;
- le lancement des constructions de nouvelles écoles supérieures et techniques.

PRESENTATION DES ACTIONS

Action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Cette action comprend l'ensemble des offres de formation proposées par les structures publiques d'enseignement supérieur dans les facultés, les départements et les laboratoires de recherche universitaire.

Action 2 : Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour évaluer la qualité des enseignements dispensés, les pratiques d'enseignement et les besoins de formation des enseignants-chercheurs et des autres personnels en vue d'un renforcement des capacités.

Action 3 : Appui à l'enseignement supérieur privé

Cette action recouvre l'ensemble des activités que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour soutenir les établissements supérieurs privés ayant signé une convention avec l'Etat.

Ce soutien est essentiellement financier afin de promouvoir une formation de qualité, conforme aux missions du service public.

A terme, le ministère envisage de faire progressivement entrer ces établissements dans un processus contractuel avec l'État, ce qui va permettre d'apprécier et de valoriser leurs performances en matière de formation et de recherche, et de stimuler les partenariats avec les universités publiques.

Cette action est essentiellement mise en œuvre par la direction des universités, grandes écoles et instituts.

Action 4 : Appui à la recherche universitaire

Cette action concerne l'ensemble des activités de recherche effectuées par les laboratoires des universités et grandes écoles dans les domaines des sciences humaines, chimie, physique, mathématiques, etc.

Cette action est conduite par la direction des universités, grandes écoles et instituts par le biais du service des centres de recherche.

Action 5 : Formation des enseignants du secondaire général et technique

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour assurer la formation initiale et continue des enseignants de l'enseignement secondaire général et technique.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

A l'origine, le dispositif d'enseignement supérieur mis en place au Gabon, comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique, a été conçu pour former les cadres destinés à diriger le pays nouvellement indépendant.

Les besoins en formation étant bien supérieurs à la demande et les perspectives de croissance économique étant alors optimistes, la question d'une régulation des flux et la nécessité d'une vision prospective à moyen et à long terme pour anticiper les évolutions ne se posait pas.

Les établissements ainsi créés, n'étaient guidés que par le souci de répondre au mieux à la formation des ressources humaines nécessaires au développement national.

Dans ce contexte, aucune pratique de pilotage centralisé pouvant permettre la conception de politiques globales de développement du secteur ne s'est avérée nécessaire durant bien des années.

Si ce dispositif a joué pleinement son rôle entre les années 1960 et 1980, en pourvoyant notamment aux besoins de l'administration, une rupture s'est produite au début des années 1990, sous la conjonction d'un certain nombre de facteurs :

- des facteurs économiques liés notamment à l'insuffisance des budgets alloués à l'enseignement supérieur et à la condition enseignante, problème récurrent qui mine la fonction en général et l'enseignement supérieur en particulier puisqu'elle touche aux conditions de vie des enseignants ;
- des facteurs institutionnels, notamment les faiblesses dans l'orientation académique des élèves et la faible couverture de l'offre de formation et son profond déséquilibre sur le territoire national.

Ces différents facteurs justifient pleinement les difficultés rencontrées dans ce secteur, notamment :

L'insuffisance des infrastructures

L'insuffisance des infrastructures qui se traduit en particulier par des capacités d'accueil très limitées, le faible équipement des bibliothèques, l'absence de connexion internet et la non-informatisation des bibliothèques.

Les faiblesses dans les conditions d'encadrement

Les conditions d'encadrement peu satisfaisantes se caractérisent par l'insuffisance numérique des enseignants par rapport au nombre sans cesse croissant d'étudiants et la faible insertion des institutions d'enseignement supérieur aux réseaux mondiaux de recherche. L'insuffisance du nombre d'enseignants porte également sur les fortes disparités entre les enseignants de rang magistral et les assistants, disparités qui rendent problématique l'encadrement des mémoires et l'avenir des troisièmes cycles.

Les faibles rendements ou l'inefficacité de l'enseignement supérieur

La pertinence de l'enseignement supérieur, tant du point de vue du contenu des programmes que de leur finalité constitue une préoccupation majeure car l'inadaptation des formations au marché du travail n'est pas le seul fait de la faiblesse du système productif à créer des emplois, mais il l'est aussi du fait de la déconnexion de ces formations aux réalités socioéconomiques du pays.

Cependant, fait notable à souligner, le financement des études au Gabon reste encore un atout majeur pour le pays. En effet, alors que de nombreux pays se sont désengagés, le Gabon reste l'un des rares pays où les bourses et aides sociales continuent d'être accordées aux étudiants.

ENJEUX

De manière générale et afin d'arrimer l'enseignement supérieur aux normes internationales et répondre aux exigences de la compétition mondiale, les autorités se sont engagées à développer et diversifier une offre de formation supérieure de qualité en contexte LMD, développer les capacités institutionnelles, améliorer la D'une gouvernance et les conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels du secteur éducatif.

De nombreux résultats sont recherchés de ces différents objectifs, notamment :

- Augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur ;
- Assurer un enseignement supérieur compétitif et de qualité ;
- Professionnaliser l'enseignement supérieur ;
- Ouvrir l'enseignement supérieur gabonais aux opérateurs privés et autres partenaires au développement.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Adapter la gestion des établissements d'enseignement supérieur au système Licence-Master-Doctorat

- *Résultat annuel attendu 1* : 12 établissements d'enseignement supérieur ont basculé en le système LMD

OBJECTIF N°2 : Promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignement supérieur

- *Résultat annuel attendu 1* : le Comité Scientifique d'Assurance Qualité (CSAQ) est mis en place
- *Résultat annuel attendu* 2 :25 établissements d'enseignement supérieur ont fait l'objet d'une mission d'évaluation qualité
- *Résultat annuel attendu 3* :10 établissements d'enseignement supérieur sont certifiés qualité

OBJECTIF N°3 : Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon, devienne plus attractif

- *Résultat annuel attendu 1* : la stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur est élaborée
- *Résultat annuel attendu 2 :* 50 enseignants chercheurs ont bénéficié du programme de mobilité vers d'autres EES au Gabon ou à l'étranger;
- *Résultat annuel attendu 3 :* 20% des enseignants de rang magistral exercent leur activité d'enseignement et de recherche.

OBJECTIF N°4 : Former des enseignants de qualité pour le primaire, le secondaire général et technique de l'enseignement public

- *Résultat annuel attendu 1* : l'étude de faisabilité à 100% sur la mise en place de l'Université des Sciences de l'Education (USE) est réalisée
- *Résultat annuel attendu 2* : 65% des enseignants sont normaliens

OBJECTIF N°5 : Augmenter le nombre d'enseignants chercheurs de haut niveau

- *Résultat annuel attendu 1* : 6 établissements d'enseignement supérieur sont dotés d'un plan de formation pluriannuel de leurs enseignants

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Adapter la gestion des établissements d'enseignement supérieur en système Licence-Master-Doctorat

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 12 établissements ayant basculé au système LMD

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'établissement ayant basculé au système LMD	Nombre	11	12	11	12		
Nombre de comité LMD créé dans les EES	Nombre	NC			10	11	12

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Ces données sont disponibles à la Direction Générale de l'enseignement supérieur (DGES)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

L'efficacité socio-économique du basculement de tous les établissements au système LMD vise à instaurer l'excellence et la qualité dans le système d'enseignement supérieur gabonais. Pour 2015, cette ambition passe par les actions suivantes :

- Demande de dépôt du "projet d'établissement" de l'USS encore en retard de basculement ;
- Organisation du 2ème séminaire sur le LMD ;
- Démarrage effectif du système LMD pour cet établissement courant 2015;
- Conduire les établissements à mener des campagnes d'information auprès des étudiants sur le système LMD ;
- Assistance aux établissements dans la mise en œuvre de leurs offres de formation en contexte LMD.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

USS : mise en œuvre des actions pour aboutir au basculement dans le système LMD.
Autre EES : mise en œuvre des actions correctives décidées à l'issue du deuxième séminaire LMD.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 Promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignement supérieur

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Mise en place à 100% du CSAQ
- Effectuer 25 évaluations des différentes structures d'enseignement supérieures
- Délivrer 10 certifications

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
-Taux d'avancement de la mise en place du CSAQ ;	%	0	0	0	100%		
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur ayant fait l'objet d'une mission d'évaluation qualité	EES				25	30	35
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur certifiés qualité	EES				10	15	20
Nombre de nouvelles filières de formation supérieur			6	6	15	15	

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Nomination des membres et agents du Comité Scientifique d'Assurance Qualité (CSAQ) ;
- Installation des membres du secrétariat permanent et des responsables de commissions spécialisées ;
- Budgets de fonctionnement et d'équipement ;
- Siège
- Plan de travail du CSAQ.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Le Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur(CAMES) : appui technique au CSAQ

- Etablissements d'enseignement supérieur : coopération étroite dans la mise en œuvre des missions d'évaluation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3: Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon devienne plus attractif

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Disposer d'un document de stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais ;
- 50 enseignants chercheurs en mobilité au Gabon ;
- 120enseignants de rang magistral exercent leur activité.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration de la stratégie	%	NC	100%	5%	100%		-
Nombre d'enseignants chercheurs en mobilité	Enseignant-chercheur	NC	NC	50	50	50	80
nombre d'enseignants de rang magistral exerçant leur activité d'enseignement et de recherche.	Enseignant de rang magistral	NC	70	104	120	130	140

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGES

Précisions méthodologiques : Evolution (en %) des activités d'élaboration de la stratégie

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'une démarche projet associant l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Recueil et analyse des éléments d'orientation disponibles ;
- Amener les établissements d'enseignement supérieur à créer leur site web visant à promouvoir leurs offres de formation ;
- Exploitation des expériences conduites à l'international ;
- Définition et validation d'une stratégie comportant plusieurs volets : objectifs poursuivis, cibles visées, messages à faire passer, canaux de communication à utiliser ;
- Organisation d'un atelier de validation.
- Recensement et concrétisation des opportunités de mobilité notamment au travers des conventions inter EES
- Recensement des enseignants chercheurs qui n'exercent pas leur activité et analyse de chaque situation individuelle ;
- Sensibilisation des enseignants chercheurs de rang magistral.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

L'élaboration de la stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais doit se faire en collaboration avec les opérateurs du programme.

Toutefois, les partenaires privés (responsables d'entreprises) doivent être associés dans la mesure où, dans le cadre de l'élargissement de la gouvernance universitaire, on envisage de les intégrer aux différents organes des établissements (conseil d'administration, conseil d'université, conseil scientifique et pédagogique…).

OBJECTIFSTRATEGIQUE N° 4 : Former des enseignants de qualité pour le primaire, le secondaire général et technique.

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- l'étude de faisabilité à 100% sur la mise en place de l'Université des Sciences de l'Education (USE) est réalisée
- 65% des enseignants sont normaliens

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'étude de faisabilité	%	-	100%	0%	100%		
pourcentage d'enseignants normalien	%		-	-	65%	75%	90%
Taux d'admission des élèves aux examens nationaux (BAC, CAP BEPC..)	%		-	-	70	80	85%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGES,

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Adoption d'un texte portant création de la Faculté des Sciences de l'Education ;
- Mise en place d'une démarche projet ;
- Rédaction des TDR ;
- Elaboration d'une étude de faisabilité ;
- Améliorer la qualité des programmes dispensés dans les structures de formation des formateurs : ENS, ENSET,ENI :

- Recruter des formateurs des formateurs de qualité par l'accroissement du nombre de didacticiens dans les disciplines enseignées.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Associer les composantes existantes de l'Université des sciences de l'éducation : ENS, ENSET, ENI,IPN…

OBJECTIFSTRATEGIQUE N° 5 : Augmenterle nombre d'enseignants chercheurs de haut niveau

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 6 établissements d'enseignement supérieur sont dotés d'un plan de formation pluriannuel de leurs enseignants

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur dotés d'un plan de formation pluriannuel de leurs enseignants	EES	-	-	-	6	12	12
Nombre d'enseignants de rang magistral	Enseignant de rang magistral	-	-	104	120	130	140

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGES et Direction des statistiques du ministère

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Sensibilisation des établissements à l'enjeu de l'accroissement des compétences des enseignants ;
- Recensement et analyse des besoins de compétences ;
- Identification des actions de formation nécessaires ;
- Evaluation des besoins de financement ;
- Planificationet priorisation des actions.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Objectif à réaliser en coopération avec les opérateurs du programme (universités, grandes écoles et instituts).

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
N°01 Action : Acquisition des connaissances, des compétences et certification	**15 070 050 593**	**18 228 030 593**		**18 228 030 593**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	4 520 772 000,00	4 520 772 000,00	0	4 520 772 000,00
Titre 3. Dépenses de biens et services	5 408 778 593	5 566 758 593		5 566 758 593
Titre 4. Dépenses de transfert	140 500 000	140 500 000		140 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 000 000 000	8 000 000 000		8 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
N°02 Action : Evaluation formations et recyclage des enseignants et autres personnels	**187 900 000**	**187 900 000**	**187 900 000**	**187 900 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	154 900 000	154 900 000	154 900 000	154 900 000
Titre 4. Dépenses de transfert	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
N°03 Action : Appui à l'Enseignement Privé	**14 612 000**	**14 612 000**	**14 612 000**	**14 612 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	14 612 000	14 612 000	14 612 000	14 612 000
Titre 4. Dépenses de transfert		0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
N°04 Action : Appuis à la recherche Universitaire	**143 089 642**	**143 089 642**	**143 089 642**	**143 089 642**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	93 089 642	93 089 642	93 089 642	93 089 642
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses		0		0
N°05 Action : Formation des Enseignants du Secondaire Général et Technique	**6 492 854 020**	**7 992 854 020**	**6 492 854 020**	**7 992 854 020**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	722 599 000	722 599 000	722 599 000	722 599 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 337 336 530	1 337 336 530	1 337 336 530	1 337 336 530
Titre 4. Dépenses de transfert	4 432 918 490	4 932 918 490	4 432 918 490	4 932 918 490
Titre 5. Dépenses d'investissement		1 000 000 000		1 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	**21 908 506 255**	**26 566 486 255**	**0**	**26 566 486 255**
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus				

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	5 258 371 000,00	5 258 371 000,00	5 258 371 000,00	5 258 371 000,00
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 008 716 765	7 166 696 765,00	7 008 716 765	7 166 696 765,00
Titre 4. Dépenses de transfert	4 641 418 490	5 141 418 490,00	4 641 418 490	5 141 418 490,00
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 000 000 000	9 000 000 000,00	5 000 000 000	9 000 000 000,00
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	**Réalisation 2013 (1)**	**Ouverts en LF pour 2014 (a)**	**Répartition prévisionnelle 2015**			**Total**
			Prévisions de sorties	**Prévisions d'entrées**	**Ecart (entrées - sorties)**	**Effectifs 2015 (a + Ecart)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4		**1434**	**0**	**50**	**50**	**1484**
Solde forfaitaire globale (s1)		**5**	0	**0**	**0**	**5**
Catégorie A (s2)		**1241**	**0**	**50**	**50**	**1291**
Permanents			**0**			
Non permanents			**0**			
Catégorie B (s3)		**182**	**0**			**182**
Permanents			**0**			
Non permanents			**0**			
Catégorie C (s4)		**6**	**0**	**0**	**0**	**6**
Permanents			**0**			
Non permanents			**0**			
Main d'œuvre non permanente (t)		**323**	**0**	**0**	**0**	**323**
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		**1751**	**0**	**50**	**50**	**1767**

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

	Effectifs		
Emplois rémunérés	**Réalisation 2013 (1)**	**Prévision 2014**	**Prévision 2015**
UOB			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		493	509
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		138	138
Total pour l'opérateur		**631**	**647**
USS			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		154	156
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		47	47
Total pour l'opérateur		**201**	**203**
USTM			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		335	351
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		4	4
Total pour l'opérateur		**339**	**355**
ENS			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		183	190
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
Total pour l'opérateur		**183**	**190**
ENSET			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		22	23
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
Total pour l'opérateur		**22**	**23**
INSG			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		53	53
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		39	39
Total pour l'opérateur		**92**	**92**
IUSO			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		36	41
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		42	42
Total pour l'opérateur		**78**	**83**
IST			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		55	55
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		19	19
Total pour l'opérateur		**74**	**74**
ITO			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		**42**	**42**
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			

	Effectifs		
Emplois rémunérés	**Réalisation 2013 (1)**	**Prévision 2014**	**Prévision 2015**
Total pour l'opérateur		**42**	**42**
Total pour le programme		**1704**	**1754**

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	**Coût total (2)**	**Effectifs (1)**	**Coût total (2)**	**Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)**	**Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	**39**		**39**			
Solde forfaitaire globale (s1)	**1**		**1**			
Catégorie A (s2)	**34**		**34**			
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	**2**		**2**			
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	**2**		**2**			
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	**8**		**8**			
Emplois des opérateurs (u)	**1704**		**1754**		**50**	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	**1415**		**1465**		50	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	**287**		**287**			
Total pour le programme (v) = s+t+u	**1751**		**1801**		**50**	

(1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p24), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p25)
(2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p22)
(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
(4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Enseignant-Chercheur	50	0	50	Mise en place d'une nouvelle faculté Arts et Lettres à l'UOB et nouveaux Master Recherche et Master Professionnel qui nécessitent de nouveaux recrutements ;

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Baux administratifs	69 600 000	69 600 000	Hébergement du Rectorat de l'USS et du C.R.P.H
	Dette SCI SERPENTINS	0	57 301 945	Paiement d'arriérés SERPENTINS
	Dette EAMAU		118 814 040	Paiement arriéré EAMAU (premier versement sur 418 814 040)
	Location salles de cours (Partenariat INSG-ENGDE)	15 000 000	15 000 000	Convention
	Tenue à Libreville du 29e Colloque du PRED et du 8e Atelier des formations en assurance-qualité en partenariat avec le CAMES		109 752 000	Conventions internationales
Total		**84 600 000**	**370 467 985**	
2. Dépenses de biens et services indispensables	**Frais de vacation**		**1 387 761 800**	**La mise en place du LMD a conduit à l'accroissement des volumes horaires dans les programmes de formation. Tout comme elle nécessite l'intervention d'enseignants étrangers et de nombreux professionnels.**
	E/R/Maintenance matériel roulant		**50 000 000**	**Parc automobile des universités, Grandes Ecoles et Institut exige un entretien régulier.**
	Carburant véhicules		**50 170 000**	**Parc automobile des universités, Grandes Ecoles et Institut exige un approvisionnement permanent en carburant.**
	E/R/Maintenance des biens mobiliers		**52 813 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	E/R/Maintenance immobiliers		**128 789 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Autres entretiens et réparations		**56 316 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Consommables informatiques		**106 364 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Imprimés et fournitures de bureau		**218 150 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Produits d'entretien et de nettoyage		**150 530 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Produits pharmaceutiques		**45 000 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Frais de missions à l'extérieur		**200 000 000**	**Mobilité des personnels enseignants et administratifs ; participations aux manifestations internationales**
	Frais de mission au Gabon		**58 200 000**	**Mobilité des personnels enseignants et administratifs**
	Organisation séminaires et colloques		**200 830 000**	**Activités académiques et institutionnelles des universités, grandes et instituts**
	Examens et concours		**70 000 000**	**Activités académiques et institutionnelles des universités, grandes et instituts**
	Frais de stage		**101 000 000**	**Activités académiques et institutionnelles des universités, grandes et instituts**
	Fournitures des laboratoires		**300 000 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Direction et jury de soutenance		**200 000 000**	**Activités académiques et institutionnelles des universités, grandes et instituts**
	Honoraires		**150 000 000**	**Honoraires experts nationaux et internationaux ;**
	Imprimés spéciaux		**70 000 000 ;**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**
	Matériel de communication		**114 632 000**	**Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP**

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Accueil de missionnaires		200 000 000	Animation académique dans le cadre de la réforme du LMD
	Conseils scientifiques		120 000 000	restaurations, papeteries, reproduction des documents
	Collations des grades		165 000 000	Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP
	Fonctionnement des Masters		1 369 500 000	Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP
	Petit matériel didactique		65 715 205	Dépenses indispensables à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base / à l'atteinte des objectifs annuels du PAP
	Comités LMD		120 000 000	Accompagnement nécessaire à la mise en œuvre du LMD dans l'enseignement supérieur au Gabon
Total			6796228780	
3. Autres dépenses de biens et services			0	
			0	
			0	
Total			0	
Total Global			7 166 696 765	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages	**Bourses Ecole Normale Supérieure**		**4 982 077 290**	**Paiement des bourses et accessoires de bourse**
Total			**4 982 077 290**	
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité				
Total				
4. Autres transferts				
	Convention internationale	279 780 000	279 780 000	Cotisation du Gabon Ecoles Inter-états et cotisations du Cames
	Convention internationale	**4 000 000**	**15 000 000**	Cotisations Internationales Ecole Doctorale de Franceville
	Convention internationale	14 561 200	14 561 200	Chaires Unesco (UOB)
Total		**309 341 200**	**309 341 200**	
Total Global		**309 341 200**	**5 141 418 490**	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Réhabilitation des trois universités existantes (Montant demandé par l'ANGT)			**52 000 000 000(donnée ANGT)**			**5 000 000 000**
Programme d'urgence université et instituts						**3 000 000 000**
Programme d'urgence Grandes Ecoles						**1 000 000 000**
Total global						**9 000 000 000**

PROGRAMME RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Recherche Scientifique et Innovation est porté par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation(DGRSI), créée par décret n° 632/PR/MENESRSI. Le responsable du programme est le Directeur Général, Pr Paul-Marie LOUEMBE.

La DGRSI est chargée d'assurer la réalisation des objectifs de la politique du Gouvernement en matière de recherche et d'innovation.

Elle comprend trois (3) directions :

- la direction de la Recherche Scientifique, composée de trois (3) services (Recherche en sciences expérimentales, Recherche en sciences humaines, Recherche en sciences de la santé) et qui est chargée d'assurer la coordination des programmes des recherches scientifiques des différents organismes publics et privés ;
- la direction de l'Institut Pédagogique National (IPN) qui a la charge, entre autres, de concevoir et d'élaborer les programmes d'études et les outils didactiques et pédagogiques nécessaires aux différents niveaux d'enseignement, et qui est composée de cinq (5) services chargés respectivement de la recherche appliquée à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire, normal et de la psychologie et de l'orientation ;
- la direction de l'innovation chargée notamment de la promotion de la formation en vue de l'innovation et qui comprend trois (3) services (Innovation scientifique, Innovation technologique, Propriété Intellectuelle).

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation définit la politique nationale en matière de recherche et d'innovation, mais la mise en œuvre de cette politique est assurée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CENAREST).

Pour y parvenir, le CENAREST est structuré en cinq (5) Instituts de recherche comprenant différents départements et laboratoires.

Outre les services administratifs centrés autour du Commissaire Général, le CENAREST comprend :

- l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) composé de deux (2) départements, dont l'un en écologie végétale et l'autre en écologie animale, de deux (2) laboratoires et de deux (2) stations de recherche ;
- l'Institut de Recherche Technologique (IRT) comprenant quatre départements (Biotechnologies appliquées, Mycologie, Biochimie et Technologies alimentaires, Ingénierie) et de six (6) laboratoires ;
- l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) composé de six (6) départements (Philosophie, Géographie, Archéologie et Science Politique, Sociologie-Anthropologie-Psychologie, Sciences marines, Littérature-Sciences du langage et de la communication) et de dix (10) laboratoires ;
- l'Institut de la pharmacopée et de la Médecine traditionnelles (IPHAMETRA) qui a cinq (5) départements (Herbier national, Phytochimie-pharmacologie et Toxicologie, Médecine traditionnelle, Centre thérapeutique, Arboretum de Sibang) ;
- l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF) comprenant quatre (4) départements (Agronomie générale, Economie rurale, Sciences forestières et Zootechnique.

Le programme Recherche scientifique et innovation est en articulation avec le programme Enseignement supérieur compte tenu des activités de recherche menées par les universités et les grandes écoles.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée

D'une manière générale, la recherche en médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée concerne la recherche faite par les universités, le CENAREST à travers l'IPHAMETRA, les centres comme le Centre de Recherche Médicale de LAMBARENE (CERMEL) et le Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF).

S'agissant particulièrement de la médecine traditionnelle, discipline aussi vieille que l'humanité, aussi ancienne

que la douleur, est une pratique qui permet de diagnostiquer, de prévenir, de soigner ou de délivrer d'une maladie. La maladie doit être comprise ici comme un déséquilibre qualitatif, quantitatif et proportionnel entre les composantes physiques et subtiles de l'homme.

La Pharmacopée, c'est l'ensemble des ingrédients qui composent les recettes traditionnelles, notamment les éléments animaux, végétaux et minéraux. On parle ici de pharmacopée traditionnelle par opposition à la pharmacopée classique qui est un recueil de médicaments écrit dans un livre.

ACTION N° 2 : Technologie et industrie

L'invention et l'innovation technologiques dans le but de valoriser les savoirs, les savoirs faire, les matériaux et les produits locaux ainsi que l'assainissement de l'environnement.

Cette action est mise en œuvre par l'Institut de Recherche technologique (IRT).

ACTION N° 3 : Sciences humaines et sociales

Cette action concerne la recherche menée dans les domaines de la littérature (lettres) et les autres disciplines qui étudient l'humain dans les manifestations de son esprit, à l'exemple de la philosophie, la psychologie, la sociologie, la géographie, l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les sciences de l'éducation et les langues.

La recherche en sciences humaines et sociales est mise en œuvre par l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

ACTION N° 4 : Sciences fondamentales

La recherche en sciences fondamentale est celle effectuée par les instituts et centres de recherche dans le domaine des sciences expérimentales tels que l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF), l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET), l'Institut de Recherches Technologiques (IRT) et l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelles (IPHAMETRA).

En sommes, il s'agit des sciences qui étudient le vivant, à l'exemple de la biologie, de l'écologie, de la chimie et de la physique.

ACTION N° 5 : Ecologie et biodiversité

Cette action a pour objectif d'établir la richesse biologique des écosystèmes gabonais, de déterminer les processus écologiques fondamentaux qui expliquent cette biodiversité et de proposer les outils, sur la base des connaissances scientifiques acquises, qui permettent à tous les acteurs de l'utiliser ou de la gérer/conserver de manière durable.

ACTION N° 6 : Agronomie et forêt

Cette action regroupe les activités agronomiques et forestières mises en œuvre par l'Institut de Recherche agronomique et forestière.

ACTION N° 7: Innovation

C'est une activité transversale à toutes les structures de recherche, il s'agit de la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau, d'une nouvelle méthode ou sensiblement d'une amélioration introduite avec succès sur le marché. Face au succès suscité par le produit, afin de réussir à bénéficier d'un gain acceptable, il est essentiel d'utiliser les outils de la propriété intellectuelle pour contribuer à la réduction du risque de contrefaçon. En outre, l'innovation nécessite dans la plupart des cas l'exploitation des connaissances scientifiques et techniques.

L'innovation est mise en œuvre par tous les instituts et centres de recherche puis coordonnée par la Direction de l'Innovation.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme Recherche scientifique et innovation sont principalement :

- la multiplication des domaines potentiels de recherche
- le poids prédominant des opérateurs privés dans les activités de recherche
- le rôle essentiel joué par les partenaires extérieurs (Union européenne, Japon, ACP…) dans le financement et l'orientation de l'activité publique de recherche
- l'apparition de l'enjeu d'innovation
- des accords-cadres signés par le Gabon dans le domaine climatique et qui se traduisent par la mise en œuvre de projets spécifiques de recherche
- le projet de création d'une cité verte dédiée à l'éducation et au développement de la recherche

Les attentes des partenaires extérieurs et bailleurs de fonds vis-à-vis du programme sont la production de résultats significatifs dans le cadre des différents projets de recherche, susceptibles d'être valorisés dans de multiples domaines d'application, aussi bien au Gabon qu'à l'international. Les partenaires attendent par ailleurs du programme qu'il améliore les procédures et les outils de suivi de l'utilisation des fonds qu'ils investissent dans les projets publics de recherche. Ils attendent enfin du programme qu'il respecte intégralement les engagements pris dans le cadre des conventions, notamment en termes de cofinancement des projets.

Pour leur part, les autorités politiques attendent du programme une dynamisation de la recherche scientifique et de l'innovation pour déboucher sur le développement de nouvelles activités économiques et la création de richesse et d'emplois.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- l'augmentation du nombre d'études publiées par les chercheurs gabonais ces dernières années
- l'expertise croissante des chercheurs dans les centres et instituts
- le nombre important des projets de recherche conduits avec les partenaires et la qualitédes résultats obtenus le plus souvent dans le cadre de ces projets
- la prise en charge de nouvelles thématiques de recherche tels que les maladies émergentes, les changements climatiques, le développement durable…

Cependant, un certain nombre de manques et difficultés restent à traiter notamment :

- l'absence d'une commande publique en matière de recherche
- la non-prise en compte des résultats des recherches par les décideurs politiques
- le cloisonnement des activités de recherche entre différents ministères
- la faible coopération entre recherche institutionnelle et recherche universitaire
- la dispersion des activités de recherche au sein de plusieurs ministères
- la vulgarisation insuffisante des recherches faites par les nationaux
- le faible encadrement des chercheurs
- le faible accès aux TIC (seulement 23,8% des chercheurs ont accès à titre personnel)
- le faible parrainage en matière de publication (près de 15% des chercheurs n'ont jamais publié)
- le faible taux de financement des projets (10% des projets présentés trouvent un financement)
- l'insuffisance des structures de recherche (56 unités sur l'étendue du territoire)
- l'insuffisance des ressources humaines de qualité, au niveau central.

ENJEUX

- Enjeu : Faire de la recherche et de l'innovation des leviers pour développer l'économie du Pays et l'influence internationale du Gabon

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Avoir réussi à réorienter les activités de la recherche scientifique et l'innovation au Gabon d'ici 2016.

- **Résultat annuel attendu 1 :** Disposer du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- **Résultat annuel attendu 3 :** Disposer d'un projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- **Résultat annuel attendu 4 :** Disposer d'un projet de loi d'orientation de la recherche.

NB : L'ensemble des résultats sont conditionnés par la tenue de l'Atelier National pour la Programmation de la Recherche.

OBJECTIF N°2 : Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants.

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir 4 Directeurs de recherche (2 nouveaux Directeurs) encadrant effectivement un département
- **Résultat annuel attendu 2 :** Avoir 5 nouveaux maîtres de recherche
- **Résultat annuel attendu 3 :** Avoir 10 nouveaux chargés de recherche supplémentaires
- **Résultat annuel attendu 4 :** Parvenir à 100 % de lauréats aux CTS du CAMES en 2015.

OBJECTIF N°3: Avoir réussi à développer les partenariats de recherche public (les opérateurs) / privé (partenaires nationaux et internationaux) et les contractualiser.

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir eu en 2015 près de 54 projets de recherche en cours d'exécution.
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer de 15 coopérations ayant donné lieu à au moins 1 projet de recherche par institut en cofinancement.
- **Résultat annuel attendu 3 :** Parvenir à ce que la part de financement des projets de recherche par le secteur non étatique représente 20% du financement total par institut de Recherche du CENAREST.
- **Résultat annuel attendu 4 :** Obtenir en 2015 cinq (5) commandes publiques provenant de cinq (5) Administrations différentes.

OBJECTIF N°4: Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche Gabonaise.

- **Résultat annuel attendu 1 :** Etre en mesure en 2016 de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions d'origines Gabonaises
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer du document stratégique de mise en valeur des innovations et des inventions au Gabon.

OBJECTIF N°5: Disposer d'un contrat annuel de performance de chaque institut de Recherche avec l'échelon central (CGC-RPROG).

- **Résultat annuel attendu 1 :** Un contrat signé entre le Commissariat Général du CENAREST et le RPROG.
- **Résultat annuel attendu 2 :** Un contrat signé entre le RPROG et chaque Centre partenaire.
- **Résultat annuel attendu 3 :** Un contrat signé entre chaque Institut de recherche et le Commissaire Général du CENAREST.
- **Résultat annuel attendu 4 :** Le respect à 100% des engagements pris.

OBJECTIF N°1 : Avoir réussi à réorienter les activités de la recherche scientifique et l'innovation au Gabon d'ici 2016.

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1 :** Disposer du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- **Résultat annuel attendu 3 :**Disposer d'un projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- **Résultat annuel attendu 4 :**Disposer d'un projet de loi d'orientation de la recherche.

NB : L'ensemble des résultats sont conditionnés par la tenue de l'Atelier national de la Recherche.

Indicateurs

- Taux d'avancement de l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- Taux d'avancement de l'élaboration du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- Taux d'avancement de l'élaboration du projet de loi d'orientation de la recherche.
- Taux de réalisation du
- Plan d'orientation de la politique en matière de recherche.

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour la recherche	%	*0*	*0*	*5*	*100*		
Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'investissement quinquennal	%		*0*	*5*	*100*		
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens	%		*0*	*5*	*100*		
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de loi d'orientation de la recherche.	%		*0*	*5*	*100*		
Taux de réalisation du plan d'orientation de la politique en matière de recherche	%		0	0	0	20	100 (2021)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGRSI, CENAREST, CIRMF et CERMEL

- Origine *:* DGRSI, CENAREST, CIRMF et CERMEL, partenaires au développement, …;
- Mode de collecte : Suivi informatisé, rapport d'activités, rapport d'expertise, enquête, étude, ….

Précisions méthodologiques :

Les taux d'avancement sont exprimés par le cumul des actions figurant au plan d'action permettant d'atteindre l'objectif

Les taux de réalisation du plan d'orientation de la Recherche sont exprimés par le cumul des taux de réalisation des actions stratégiques inscrites au plan

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION DGRSI

- Proposer à la tutelle la composition du comité d'organisation de l'atelier national de la programmation de recherche
- Formaliser et valider avec la tutelle les propositions des documents d'orientation stratégique
- Valider avec la tutelle le projet du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation
- Valider avec la tutelle le projet du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche
- Valider avec la tutelle le projet de statut particulier des chercheurs et techniciens
- Valider avec la tutelle le projet de loi d'orientation de la recherche

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS : CENAREST / PARTENAIRES : CERMEL et CIRMF

- Préparer de l'atelier national de la programmation de la Recherche
- Proposer le comité d'organisation de l'atelier national de la Recherche (désignation des commissions, du comité scientifique,…)
- Mettre en place des commissions de travail
- Organiser les commissions de travail
- Animer de l'atelier
- Elaborer les différents documents de travail de l'Atelier
- Proposer les documents d'orientation stratégique
- Proposer le plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation
- Proposer le plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche
- Proposer le projet de statut particulier des chercheurs et techniciens
- Proposer le projet de loi d'orientation de la recherche

OBJECTIF N°2 : Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants.

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir 4 Directeurs de recherche (2 nouveaux Directeurs) encadrant effectivement un département
- **Résultat annuel attendu 2 :**Avoir 5 nouveaux Maîtres de recherche encadrant effectivement un département ou un laboratoire
- **Résultat annuel attendu 3 :** Avoir 10 nouveaux Chargés de recherche supplémentaires
- **Résultat annuel attendu 4 :** Parvenir à 100 % de lauréats aux CTS du CAMES en 2015.

Indicateurs

- Nombre de départements dirigés par un Directeur de recherche
- Nombre de départements ou laboratoires dirigés par un Maître de recherche
- Nombre d'équipes de recherche encadrés par un Chargé de recherche.*
- Taux de réussite des candidats au CTS du CAMES

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible (Cumul)	2016 Cible (cum)	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de départements dirigés par les Directeurs de recherche		2	2		4	5	
Nombre de laboratoires ou départements dirigés par les maîtres de recherche		4	9		14	20	
Nombre de projet de recherche porté par les Chargés de recherche		35	41		51	70	
Taux de réussite des candidats au CTS du CAMES	%			100%	100%		

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGRSI, CENAREST.

Précisions méthodologiques :
L'inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions de Directeur de recherche, Maître de recherche et Chargé de recherche aux différents CTS du CAMES

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION DE LA DGRSI

- Inciter le CENAREST à développer le capital humain
- Encourager la formation et/ou le perfectionnement des chercheurs

CONTRIBUTIONS DE L'OPERATEUR (CENAREST) ET DES PARTENAIRES (CERMEL et CIRMF)

- Inciter les Directeurs de recherche actuels à diriger un département et à encadrer les chercheurs juniors
- Inciter les Maître de recherche à diriger un département ou un laboratoire et à encadrer des thèses de doctorat et de jeunes chercheurs
- Inciter les Chargés de recherche à encadrer des projets, animer et former les jeunes chercheurs
- Inciter les Attachés de recherche à développer les projets de recherche et à publier leurs travaux

OBJECTIF N°3 : Avoir réussi à développer les partenariats publics / privés (partenaires nationaux et internationaux) et les contractualiser

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir eu en 2015 vingt de projets de recherche en cours d'exécution en partenariat public/privé.
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer de 5 projets de recherche en co-financement issu des coopérations
- **Résultat annuel attendu 3 :**Parvenir à ce que la part de financement des projets de recherche par le secteur non étatique représente 20%du financement total par institut du CENAREST.

Indicateurs

- Nombre de partenariats/commandes publics
- Nombre de partenariats/commande non étatiques;
- Nombre de projet de recherche issu des coopérations ayant obtenue un co-financement
- Part du secteur non étatique dans le financement de la recherche au CENAREST;

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible (cum)	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de partenariats/commandes publics	Nombre			0	12	10	
Nombre de partenariats/commande non étatiques	Nombre			0	8	10	
Nombre de projet de recherche issu des coopérations ayant obtenue un co-financement	Nombre	0			5	10	
Part du secteur non étatique dans le financement de la recherche au CENAREST;	%			10	20	30	

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : CENAREST

- Origine : CENAREST
- Mode de collecte : Suivi informatisé, documents de contrat, ….

Précisions méthodologiques :

- La part du secteur non étatique dans le financement de la recherche au CENAREST est calculée hors masse salariale (contribution au financement du fonctionnement et de l'investissement)
- Nombre de projets de recherche en cofinancement par institut est obtenu par la signature de la convention de financement.
  NB: En 2014, projets en cofinancement par institut est de 5 (IRAF 1 ; IRET4 ; IRSH 0 ; IRT 0 et IPHAMETRA 0)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION DE LA DGRSI

- Développer avec le CENAREST la stratégie de communication
- Accompagner le CENAREST et ses instituts dans le déploiement de leur stratégie de communication

CONTRIBUTIONS DE L'OPERATEUR : CENAREST

- Mettre en place une campagne de recherche de partenariat animée par le directoire du CENAREST
- Inciter les chercheurs à obtenir des contrats de partenariats ou commandes publiques ou privées
- Inciter les chercheurs à répondre aux appels d'offres nationales et internationales

- Organiser les journées portes ouvertes et développer les stratégies de communication
- Inciter les instituts de Recherche du CERNAREST à développer et mettre à jour leur site web

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche gabonaise.

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1 :** Etre en mesure en 2016 de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions d'origines Gabonaises
- **Résultat annuel attendu 2 :** Disposer du document stratégique de mise en valeur des innovations et des inventions au Gabon.

Indicateurs

- Taux de mise en œuvre de l'appareil statistiques permettant de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions Gabonaises
- Taux d'avancement du document stratégique de mise en valeur des innovations et inventions
- Nombre d'inventions brevetés d'origine Gabonaise
- Nombre brevets d'origine gabonaise ayant donné lieu à une production de valeur ajoutée

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de l'appareil statistiques permettant de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions Gabonaises	*%*			*30%*	*100%*		
Taux d'avancement du document stratégique de mise en valeur des innovations et inventions	*%*			0%	100%		
Nombre d'inventions brevetés d'origine Gabonaise	*Nombre*						
Nombre brevets d'origine gabonaise ayant donné lieu à une production de valeur ajoutée	*Nombre*						

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGRSI, CENAREST, CEPIG, Partenaires sociaux,…

- Origine *:* DGRSI, CENAREST, CEPIG, Partenaires sociaux
- Mode de collecte : Rapport d'activités, collecte des données, Suivi informatisé, ….

Précisions méthodologiques :

- Taux de mise en œuvre de l'appareil statistiques permettant de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions gabonaises : cumul *des pourcentages des actions réalisées inscrites au plan d'actions*
- Taux d'avancement du document stratégique de mise en valeur des innovations et inventions : cumul *des pourcentages des actions réalisées inscrites au plan d'actions*
- Nombre d'inventions brevetés d'origine gabonaise : mode de calcul du CEPIG
- Nombre brevets d'origine gabonaise ayant donné lieu à une production de valeur ajoutée : mode de calcul du CEPIG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION DE LA DGRSI

- Valider les critères définissant une innovation
- Valider l'appareil statistique
- Obtenir la validation des propositions stratégiques contenues dans ce document

CONTRIBUTIONS DE L'OPERATEUR : CENAREST

- Proposer des critères définissant une innovation
- Proposer un projet d'appareil statistique
- Mettre en œuvre l'appareil statistique
- Organiser la production du document stratégique et conduire à bien sa production

OBJECTIF N°5 : Disposer d'un contrat annuel de performance de chaque institut avec l'échelon central (CGC-RPROG).

Type de finalité des résultats visés

☐ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1 :** Un contrat signé entre le Commissariat Général du CENAREST et le RPROG.
- **Résultat annuel attendu 2 :**Un contrat signé entre le RPROG et chaque Centre partenaire.
- **Résultat annuel attendu 3 :** Un contrat signé entre chaque Institut et le Commissaire Général du CENAREST.
- **Résultat annuel attendu 4 :** Le respect à 100% des engagements pris.

Indicateurs

- Nombre de contrat signés
- Taux de respect des engagements pris

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de contrat signés	Nombre			0	8	8	8
Taux de respect des engagements pris	%			0	100%	100%	100%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGRSI et CENAREST

Précisions méthodologiques :

- Nombre de contrat signés : nombre de contrat signé entre le RPROG et CG ; nombre signé entre RPROG et les partenaires (CIRMF et CERMEL) ; nombre de contrat signé entre le CG et les Directeurs d'instituts.
- Taux de respect des engagements pris : nombre des engagements respectés sur le nombre des engament pris ; le respect de l'engagement doit faire l'objet d'un consensus entre les deux parties ; le respect des engagements est évalué tous les trimestres

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION DE LA DGRSI

- Valider la forme type des contrats élaborés en 2014
- Communiquer au Commissaire général les grands objectifs contributifs demandés au CENAREST
- Conduire le dialogue de gestion avec le Commissaire général et les deux centres de recherche (CIRMF et CERMEL)
- Contractualiser avec le CENAREST et les deux centres de recherche (CIRMF et CERMEL)
- Analyser le « reporting » trimestriel du CENAREST et des deux centres de recherche (CIRMF et CERMEL)
- Conduire le dialogue de pilotage en cours d'année avec le CENAREST les deux centres de recherche (CIRMF et CERMEL)

CONTRIBUTIONS DE L'OPERATEUR : CENAREST / PARTENAIRES : CIRMF et CERMEL

- Animer le dialogue de gestion avec les Directeurs d'instituts en préparation du contrat CENAREST/ETAT
- Contractualiser avec les Directeurs d'instituts
- Etablir des rapports d'activités trimestrielles et participer au dialogue de pilotage

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
N°01 Action : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	**279 770 100**	**279 770 100**	**279 770 100**	**279 770 100**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	3 864 000	3 864 000	3 864 000	3 864 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	54 066 100	54 066 100	54 066 100	54 066 100
Titre 4. Dépenses de transfert aux partenaires CIRMF et CERMEL	221 840 000	221 840 000	221 840 000	221 840 000
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	
Titre 6. Autres dépenses				
N°02 Action : Technologie et industrie	**22 876 400**	**22 876 400**	**22 876 400**	**22 876 400**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 876 400	22 876 400	22 876 400	22 876 400
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	
Titre 6. Autres dépenses				
N°03 Action : Sciences humaines et sociales	**41 384 200**	**41 384 200**	**41 384 200**	**41 384 200**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel			-	
Titre 3. Dépenses de biens et services	41 384 200	41 384 200	41 384 200	41 384 200
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	
Titre 6. Autres dépenses			-	
N°04 Action : Sciences fondamentales	**240 340 027**	**240 340 027**	**240 340 027**	**240 340 027**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	182 200 000	182 200 000	182 200 000	182 200 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	58 140 027	58 140 027	58 140 027	58 140 027
Titre 4. Dépenses de transfert			-	
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	
Titre 6. Autres dépenses			-	
N°05 Action : Ecologie et biodiversité	**29 004 020**	**29 004 020**	**29 004 020**	**29 004 020**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel			-	
Titre 3. Dépenses de biens et services	29 004 020	29 004 020	29 004 020	29 004 020
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	
Titre 6. Autres dépenses			-	
N°06 Action : Agronomie et forêt	**52 404 200**	**52 404 200**	**52 404 200**	**52 404 200**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel			-	
Titre 3. Dépenses de biens et services	52 404 200	52 404 200	52 404 200	52 404 200

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	
Titre 6. Autres dépenses			-	
N°07 Action : Innovation	**76 458 300**	**76 458 300**	**76 458 300**	**76 458 300**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	42 552 000	42 552 000	42 552 000	42 552 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	33 906 300	33 906 300	33 906 300	33 906 300
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement	-		-	
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	**742 237 247**	**742 237 247**	**742 237 247**	**742 237 247**
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	2218 616 000	2218 616 000	2218 616 000	2218 616 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	291 781 247	291 781 247	291 781 247	291 781 247
Titre 4. Dépenses de transfert	221 840 00	221 840 00	221 840 00	221 840 00
Titre 5. Dépenses d'investissement			0	
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	**Réalisation 2013 (1)**	**Ouverts en LF pour 2014 (a)**	**Répartition prévisionnelle 2015**			**Total**
			Prévisions de sorties	**Prévisions d'entrées**	**Ecart (entrées - sorties)**	**Effectifs 2015 (a + Ecart)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4		**465**		**23**	**23**	**488**
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)		**325**	**0**	**22**	**22**	**347**
Permanents		325	0	22	22	347
Non permanents		0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)		**139**	**0**	**1**	**1**	**140**
Permanents		139	0	1	1	140
Non permanents		0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)		**1**	**0**	**0**	**0**	**1**
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)		**112**	**0**	**19**	**19**	**131**
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		**577**	**0**	**42**	**42**	**619**

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

	Effectifs		
Emplois rémunérés	**Réalisation2013(1)**	**Prévision2014**	**Prévision2015**
Operateur COMMISSARIAT GENERAL CENAREST			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		51	51
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**51**	**51**
Operateur IPAHMETRA			
Emplois rémunérés par le programme -inclus dans le plafondd'emplois du ministère (2)		112	112
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**112**	**112**
Operateur IRAF			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		139	139
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**139**	**139**
Operateur IRET			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		55	97
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**97**	**97**
Operateur IRSH			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		178	178
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**178**	**178**
Operateur IRT			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		30	30
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**30**	**30**
Total pour le programme		**565**	**607**

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
(2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	**Coût total (2)**	**Effectifs (1)**	**Coût total (2)**	**Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)**	**Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	**8**		**17**		**9**	
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	**6**		**14**		**8**	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	**1**		2		**1**	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	**1**		**1**		**0**	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	**14**		**14**		**0**	
Emplois des opérateurs (u)	**565**		**598**		**33**	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	**565**		**598**		**33**	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	**0**	0	**0**	0	**0**	
Total pour le programme (v) = s+t+u	**587**		**629**		**42**	

(1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p47), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p48)
(2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p45)
(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
(4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Chercheurs et/ou Ingénieurs de Recherche (catégorie A1)	11		11	L'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) mène dans les cadre du Projet de Conservation de la Biodiversité à travers la Coexistence durable entre l'Homme et l'Animal (PROCOBHA) entre 2009et fin 2014 en collaboration avec l'Université de Kyoto (Japon) une étude sur l'habituation des Grands Singes (Gorilles et Chimpanzés) à la présence humaines en vues de permettre le développement d'un écotourisme basée sur la vision des Gorilles. Afin de pérenniser les acquis de scientifiques de ce projet, et habituer 5 autres groupes de Gorille et conserver celle des deux groupes déjà habitués à la présence humaine, il est nécessaire de recruter : • Trois (3) chercheurs spécialisés en Primatologie (étude du comportement et de la biologie des Grands Singes) ; • Deux (2) chercheurs spécialisés en Parasitologie pour l'étude la transmission des maladies vectorielles émergentes, ré-émergentes et transmissibles entre l'Homme et les Grands Singes ; • Deux (2) chercheurs spécialisés en botanique et biologie végétale Par ailleurs, l'IRET va mettre en place, grâce à un financement de l'OIBT, un laboratoire de référence pour la traçabilité et la certification au moyen des marqueurs génétiques de l'origine géographique des bois tropicaux d'Afrique centrale commercialisés sur le marché internationale en vue de lutter contre l'exploitation illégale des forêts. De plus, en vue de lutter contre le braconnage d'éléphants au Gabon, l'IRET va aussi utiliser les marqueurs génétiques et moléculairespour développer dès 2015, en collaboration avec l'Agence National des Parcs Nationaux, une étude sur la traçabilité de l'origine géographique des ivoires d'éléphants saisies et les carcasses d'éléphants abattus par les braconniers. Pour ce faire, il a besoin de recruter : • Deux (2) chercheurs spécialisées dans l'étude de la génétique des plantes tropicales et des Grands mammifères, en particuliers les éléphants
2	Technicien Supérieur de Recherche (catégorie A2)	3		3	Afin d'optimiser le fonctionnement des laboratoires (Biologie moléculaire et de microbiologie), compte tenu de ce qui précède, l'IRET sollicite le recrutement de 3 techniciens de laboratoire de biologie
3	Assistant scientifique de recherche (Catégorie ou Main d'œuvre Non Permanente)	10		10	Dans le cadre du PROCOBHA, une nouvelle Station de Recherche vient d'être construite à Doussala (Nyanga) par avec l'appui financier de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Cette nouvelle station va servir de base pour les activités d'habituation des Gorilles à la présence humaine et au développement de l'écotourisme dans le Parc National de Moukalaba-Doudou. L'IRET a besoin recruter les 10 assistants de terrain locaux ayant acquis une grande expérience dans le suivi des Gorilles pour travailler dans cette nouvelle station de Recherche. Ces assistants sont absolument essentiels pour guider en forêt les chercheurs travaillant sur l'étude du comportement et de la biologie des gorilles
4	Personnel de soutien (Catégorie ou Main d'œuvre Non Permanente)	9			Le Fonctionnement de la nouvelle station de recherche de Doussalanecessite de recruter : • Une secrétaire ; • Un logisticien • Deux chauffeurs • 4 techniciens de surface • 1 gardien
5	Personnel d'appui (5 chefs de service et 4 chargés d'études)	9		9	Fonctionnement optimal de la DGRSI

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
2. Dépenses de biens et services indispensables	Travaux préparatoires à l'atelier national pour la programmation de la Recherche		22 784 972	Missions d'études et d'évaluations par les experts et les membres du comité scientifiques de l'Atelier
	Organisation de l'atelier national pour la programmation de la Recherche		53 164 939	Comité d'organisation (frais de fonctionnement): 67 383 180 ; billes d'avion pour 10 experts étrangers: 16.000.000; billets d'avion pour 10 experts nationaux 1.500.000; hébergement pour 15 personnes: 14 400 000; Santé: 600 000; transport local: 5 960 000; logistique (location salle, chaises et de sonorisation): 57 950 000; Presse, Médias et Interprétariat (Anglais et Français) : 8 000 000; Restauration pour 450 personnes: 45 000 000; Accueil et Protocole (Hôtesses, bouquets de fleurs et pavoisement salle): 950 000; Honoraires et frais de mission des experts Internationaux: 56 000 000; Divers: 6 256 820
	Fournitures de bureaux		10 078 096	Papèteries, imprimés spéciaux, fournitures diverses de bureau, etc.
	Entretiens et Réparations des Climatiseurs des bâtiments administratifs et Stations de Recherche		3 243 630	10 Conventions de nettoyage, à signer (6 pour les bâtiments des instituts et du CG du CENAREST, 3 pour les stations de recherche)
	Entretien des bâtiments administratifs et Stations de Recherche		3 080 053	10 Conventions de nettoyage, à signer (6 pour les bâtiments des instituts et du CG du CENAREST, 3 pour les stations de recherche)
	Entretiens et Réparations des équipements scientifiques et de maintenance des laboratoires et stations de Recherche		9 493 738	3 Conventions signer, pour l'entretien etla réparation des équipements des laboratoires et station de recherche de l'IRET et de l'IPHAMETRA
	Communication		8 585 947	Développement et actualisation des sites web des 5 instituts et du CENAREST; frais de location de ligne téléphonique; publicité et impression des documents de vulgarisation et flyers
	Produits de Laboratoire (Consommables et réactifs)		66 702 313	Appuis aux activités de recherche des départements et laboratoires des Instituts du CENAREST
	Frais de Publications scientifiques		3 797 495	Publication d'au moins 50 articles scientifiques et/ou ouvrages (10 articles et/ou ouvrages par instituts)
	Frais d'abonnement aux revues scientifiques spécialisés et base de données bibliographique		26 582 467	Abonnement aux publications et à la base de données bibliographiques ELSEVIER (20 000 000 pour 20 chercheurs, SPRINGER (10 000 000 pour 10 chercheurs), Science et Nature (10 000 000 pour 50 chercheurs)
	Frais de missions et de déplacement-Administrations		10 127 735	Mission et de déplacement des Directeurs et personnels administratifs au Gabon et hors du Gabon (ensemble des instituts du CENAREST et DGRSI)
	Frais de missions et de déplacement - chercheurs et techniciens		74139862	Pour l'IRET : 1. 24missions de terrain de 15 jours pour une pour une équipe de 3 chercheurs + 10 assistant de terrain pour l'acquisition des données scientifiques dans chaque zone ou station de Recherche (IMPASSA-Makokou dans le Parc National de l'Ivindo et Doussala dans le Parc National de Moukalaba-Doudou) ; frais de mission de 45.000 F/j pour les chercheurs et 10.000 F/j pour les techniciens ; frais de déplacement de 500.000 F/mission. Total = 160.800.000 2. 35 missions internationales (participation au colloque et séminaires scientifiques) pour les chercheurs ; durée moyenne de mission =15j ; frais de mission = 150.000 F/j ; frais de déplacement (moyenne) =1.000.000/mission. Total= 113.750.000
Total			291 781 247	
Total Global			291 781 247	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité				
Total				
4. Autres transferts	CIRMF (cf. texte de convention) : Biens et services	221 840 000	221 840 000	• Équipement du nouveau Laboratoire d'Analyses médicales du CIRMF construit en 2013 • Equipement des unités mixtes de recherche du CIRMF avec la Faculté de Médecine et Laboratoire national de Santé Public • Achat des consommables et réactifs nécessaires aux activités de recherche; • Achat de carburant et entretien du matériel roulant et des équipements de laboratoires • Assurance des véhicules • Prise en charge des missions des chercheurs et techniciens • Prise en charge des publications scientifiques • Prise en charge des abonnements à des revues scientifiques ou spécialisées
Total		**221 840 000**	**221 840 000**	
Total Global		**221 840 000**	**221 840 000**	

PROGRAMME VIE DE L’ETUDIANT

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme vie de l'étudiant, qui découle de la mission «Enseignement Supérieur et Recherche » se décline en 2 actions : vie associative, culturelle et sportive et prise en charge de l'étudiant pour les apprenants ayant dépassé le cap du Baccalauréat de l'enseignement général, de l'enseignement technique et professionnel. Il a pour finalité de fournir aux étudiants des conditions de vie et d'études propices à la réussite universitaire.

La politique publique des œuvres universitaires est mise en œuvre par les structures publiques ci-après :

- La Direction Générale des œuvres Scolaires et Universitaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur, responsable du programme Vie de l'étudiant, est composée par le Cabinet du Directeur Général et de la Direction des Œuvres Universitaires.

- Les opérateurs de l'Etat rattachés fonctionnellement au programme sont :

  - le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) qui réalise les œuvres universitaires
  - Dans le cadre des bourses universitaires, il y a l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG)
  - Dans le cadre des activités sportives universitaires, il y a l'Office Gabonais des Sports Scolaires et Universitaires (OGSSU) et la Fédération Gabonaise des Sports Universitaires (FEGASU). Les budgets de ces opérateurs sont pris en compte par la mission Sport et Loisirs
  - l'ANGT joue le rôle de maître d'ouvrage délégué pour les projets d'infrastructures de la Vie de l'étudiant, dans les établissements d'enseignement supérieur.

- La politique publique des œuvres universitaires déploie ses compétences dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du suivi médical, de la sécurisation, des bourses, et des activités socioculturelles et sportives.

- La politique publique des œuvres universitaires a des compétences qui réfèrent à des métiers et expertises que l'on retrouve dans diverses entreprises et secteurs d'activités du privé ainsi que l'obligation de tenir compte des exigences des secteurs de la santé publique, de la psychologie, de l'assistance sociale, des organisations associatives.

- Une des particularités dans le champ du programme est que les structures des œuvres universitaires sont le plus souvent administrées par des professionnels relevant de Ministères/Programmes autres, notamment dans le domaine de la santé, du sport, de la psychologie, de l'assistance sociale et qui sont mis à la disposition du programme pour emploi.

- En matière d'infrastructures et d'équipements de la vie de l'étudiant, seules relèvent du programme les réhabilitations ainsi que l'entretien et le renouvellement ponctuel. Les projets de construction des infrastructures mutualisées d'accueil des étudiants relèvent en revanche du programme Enseignement supérieur. Dans tous les cas, la définition de la commande, le pilotage des opérations et la réception finale des travaux relèvent du programme Vie de l'étudiant.

- Conformément à l'esprit de la LOLF et de la BOP, la politique publique de la bourse relève du programme Vie de l'étudiant bien que l'ANBG soit rattachée à la Présidence de la République pour des besoins d'administration. Et de ce fait, les ambitions, les objectifs retenus entre le RPROG et son opérateur/ANBG seront soumis à la décision du Conseil d'Administration de l'opérateur à l'effet de la prise de décision par le président de son conseil, en l'occurrence le Président de la République. Conseil qui intègrerait le responsable de programme. Les décisions du Conseil d'Administration doivent être conformes aux orientations fixées par le PAP et déclinées dans le COP-CAP.

- Le programme vie de l'étudiant noue plusieurs partenariats publics privés dans les domaines de la restauration universitaire

Bien que relevant normalement des œuvres universitaires, les activités ci-après ne relèvent pas des compétences présentes dans le champ du programme :

- La gestion de la bibliothèque relève du programme enseignement supérieur
- La construction des infrastructures de la vie de l'étudiant qui est pensée en même temps que les infrastructures d'apprentissage et qui relèvent de ce fait des programmes enseignement supérieur et recherche, avec la particularité que l'ANGT les réalise pour le compte desdits programmes ;
- Le recrutement des personnels soignant, social et sportif relève d'autres programmes et Ministères : Min. de la Santé ; Min. de la Famille et des Affaires Sociales
- RPROG : Louis-Elvis ENGOZOGO ; Directeur Général des Œuvres Scolaires et Universitaires

ACTION N° 1 : Vie associative, culturelle et sportive

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière de vie associative, culturelle et sportive et s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme.

- Les activités sont encadrées par le décret organique N°632/PR/MENESRI portant attributions et organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et les états généraux de l'éducation

ACTION N° 2 : Prise en charge de l'étudiant

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière de prise en charge de l'étudiant et s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme.

- Les activités sont encadrées par le décret organique N°632/PR/MENESRI portant attributions et organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et les états généraux de l'éducation

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- la croissance forte du nombre d'étudiants dans la période récente
- la dégradation ces dernières années du climat interne dans les universités autour des questions de l'attribution des bourses et des conditions d'étude et de vie des étudiants ; le rôle joué par les journaux et la télévision dans la médiatisation de plus en plus forte de ces difficultés
- le nombre important de structures administratives impliquées dans l'enjeu d'amélioration des conditions de vie de l'étudiant, au-delà de la DGOSU
- la création en 2011 de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon
- le sponsoring de manifestations sportives dans les établissements universitaires par les grandes entreprises internationales installées au Gabon

Les attentes des étudiants vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- bénéficier d'un soutien financier grâce aux bourses universitaires
- bénéficier d'une solution d'hébergement dans les campus
- pouvoir pratiquer des activités culturelles et sportives diversifiées
- être pris en charge sur le plan médical en cas d'accident ou de maladie
- pouvoir étudier et vivre en sécurité dans l'établissement, sans crainte d'être agressé ou cambriolé.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part, une amélioration forte et globale des conditions de vie des étudiants, ces conditions de vie étant clairement perçues comme un facteur majeur de réussite universitaire.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- des premières actions de réhabilitation ou d'extension des infrastructures de vie dans les établissements (chambres d'étudiants et centres médicaux universitaires notamment)
- l'externalisation de toute la restauration universitaire à un prestataire privé soumis à un cahier des charges strict
- l'adoption en 2012 d'une loi d'orientation pour l'Education nationale, fixant des axes clairs pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants

Reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- l'écart considérable entre les réalisations dans le champ du programme et les besoins des étudiants en termes d'infrastructure de vie et de qualité de vie dans les établissements
- le système d'information encore embryonnaire (profil et besoins des étudiants, situation des infrastructures et équipements, action des opérateurs et des partenaires…)
- le cadre juridique pour partie dépassé
- la faiblesse des partenariats avec le secteur privé, avec les organisations internationales, avec les structures homologues à l'étranger
- le manque de programmation et de plan d'actions pour préparer efficacement la mise en œuvre
- la faiblesse des dispositifs et des pratiques de pilotage et d'évaluation de l'action et des projets
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes (autres administrations, opérateurs de l'Etat)
- le manque de personnel de conception et d'encadrement au sein de l'administration
- le manque de bureaux pour les agents de l'administration.

ENJEU

- Enjeu: Fournir aux étudiants, par le biais d'une coopération étroite avec les autres administrations et les partenaires, des conditions de vie en établissement qui soient propices à leur réussite universitaire.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes / besoins des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux Œuvres Universitaires

- *Résultat annuel attendu* : Elaboration de 6 dossiers de synthèse thématique : Hébergement, Restauration, Médecine, Activités Socio-éducatives et Sportives, Sécurisation, Bourses

OBJECTIF N°2 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des Œuvres Universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

- *Résultat annuel attendu* :
  Textes à actualiser :
  1. Médecine
  2. Mutuelles et Associations
  3. Activités Socio-éducatives et Sportives
  4. Bourses

  Textes à élaborer :
  1. Hébergement
  2. Sécurité
  3. Protocole type coopération/partenariat entre le programme (RPROG) et les autres entités
  4. Restauration
  5. Manuel des normes

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2015-2018, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Universitaires de 03 Etablissements d'Enseignement Supérieur Public (UOB, USS, USTM)

- *Résultat annuel attendu 1* : Réhabilitation de 6 pavillons
- *Résultat annuel attendu* 2: 50% de réhabilitation des aires de jeux
- *Résultat annuel attendu 3* : 10 infrastructures réhabilitées

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi, sur la période 2014-2017, à susciter l'adhésion des étudiants aux activités socioculturelles et sportives

- *Résultat annuel attendu* : obtenir en moyenne la participation de 50 % des étudiants à la vie associative de leurs établissements

OBJECTIF N°5:D'ici à la fin 2016, tous les étudiants résidents pourront bénéficier d'un suivi médical

- *Résultat annuel attendu 1*: Avoir fait passer une visite médicale à tous les étudiants résidents
- *Résultat annuel attendu 2* : Avoir assuré le suivi médical de la majorité (60 %)des étudiants résidents

OBJECTIF N°6: Avoir rénové, d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ainsi que les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme

- *Résultat annuel attendu1 :* Avoir signé 5 Contrat Annuel de performance avec chaque opérateur : CNOU ; ANBG ; FEGASU ; OGSSU ; ANGT
- *Résultat annuel attendu 2 :* Avoir signé 3 partenariats avec des administrations gabonaises
- *Résultat annuel attendu 3 :* Avoir signé 5 partenariats avec les organismes étrangers

OBJECTIF N°7:D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux Partenariats Public Privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations…) pour améliorer les conditions de vie de l'étudiant

- *Résultat annuel attendu*: Avoir signé 4 Partenariats Public Privé pour améliorer les conditions de vie de l'étudiant

OBJECTIF N°8:D'ici à la fin 2016, 100 % des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction Œuvres Universitaires

- *Résultat annuel attendu*: Avoir analysé les différentes conditions de mise en place d'une carte de réduction des œuvres universitaires

OBJECTIF N°9:D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement des bourses

- *Résultat annuel attendu*: Avoir facilité l'intermédiation entre l'ANBG et les étudiants dans les différents processus d'attribution, de renouvellement et de paiement des bourses

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes / besoins des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux Œuvres Universitaires

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Elaboration de 6 dossiers de synthèse thématique : Hébergement, Restauration, Médecine, Activités Socioculturelles et Sportives, Sécurisation, Bourses

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaire élaborés par semestre	Dossier	0	0	0	6	6	
Nombre d'études et enquêtes réalisées sur la vie des étudiants à l'université	Etude	0	0	0	1	1	2
Taux d'avancement de la mise en place d'un dispositif permanent d'écoute et de suivi de la satisfaction des étudiants	%	0	0	0	100%	100%	%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : CNOU, DGOSU, Fonction support statistiques

Précisions méthodologiques :
- Indicateur 1 et 2 : dénombrement
- Indicateur 3 : niveau réalisé / niveau prévu x 100

ELEMENTSCLESDE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablissement d'une typologie des populations et caractérisation de chaque population
- Recueil des statistiques de base sur les étudiants ; collecte de toute information sur les besoins et les attentes des étudiants
- Création, développement et analyse des tableaux de bord de l'administration du programme
- Développement d'une base documentaire dématérialisée incluant études, enquêtes, expériences internationales
- Réalisation d'une étude et enquête quantitatives et qualitatives
- Echanges d'expériences, capitalisation des connaissances entre les professionnels du secteur
- Formation des agents aux méthodologies d'enquêtes et études, de reporting et de pilotage, notamment en partenariat avec la fonction support « statistiques »

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNOU : réalisation d'études ou enquêtes
- ANBG : données statistiques et documentation venant alimenter le dossier sur la bourse
- Tous opérateurs et partenaires : partage des données existantes sur les étudiants

OBJECTIF N°2 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des Œuvres Universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique

☑ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Textes à actualiser :
1. Médecine
2. Mutuelles et Associations
3. Activités Socio-éducatives et Sportives
4. Bourses

Textes à élaborer :
1. Hébergement
2. Sécurité
3. Protocole type coopération/partenariat entre le programme (RPROG) et les autres entités
4. Restauration
5. Manuel des normes

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale	%	0	0	0	100%	100%	
Taux d'élaboration des textes	%	0	0	0	100 %	100%	
Taux d'élaboration du manuel de normes Œuvres Universitaires	%	0	0	0	50 %	100 %	
Taux d'actualisation des textes	%	0	0	0	100 %	100%	

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :DGOSU

Précisions méthodologiques :
- Indicateur 1: nombre d'items de politique publique formulés / nombre total prévu x100
- Indicateur 2: nombre de textes élaborés / nombre total des textes à élaborer x 100
- Indicateur 3 : nombre de norme formulées / nombre de norme à formuler x 100 (sur les 6 domaines de compétences de la DGOSU, seuls 3 feront l'objet de la rédaction des normes en 2015)
- Indicateur 4 : nombre de textes actualisés / nombre total des textes à actualiser x 100

ELEMENTSCLESDE LA STRATEGIE D'ACTION

Politique nationale des Œuvres Universitaires
- Délimitation précise du périmètre de la politique
- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Formation des agents à la conduite des projets transverses
- Exploitation de tous les matériaux disponibles (orientations politiques + données techniques) et réalisation d'études ou enquêtes complémentaires
- Elaboration de la politique nationale : définition des objectifs, description des dispositifs à actionner, des actions à mettre en œuvre, évaluation du coût budgétaire pluriannuel de la politique et modalités de financement, définition des rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de la politique
- Inventaire des éléments du patrimoine

Cadre juridique
- Mise en place de groupes de travail pluripartites ; analyse critique des textes existants, par rapport à la politique nationale à mettre en œuvre et aux textes en vigueur à l'international ; identification des textes à actualiser et à élaborer
- Priorisation, planification et affectation des travaux d'élaboration et d'actualisation
- Rédaction des nouveaux textes
- Mise en place d'une instance pluripartite de suivi des travaux et de validation technique des projets de texte

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Participation active aux travaux d'élaboration de la politique nationale et d'actualisation du cadre juridique (CNOU, ANBG, FEGASU, OGSSU, Médecine Scolaire et Universitaire)

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2015-2018, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Universitaires de 3 Etablissements d'Enseignement Supérieur Public (UOB, USS, USTM)

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Réhabilitation de 5 pavillons
- 50% de réhabilitation des aires de jeux
- 10 infrastructures réhabilitées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de pavillons réhabilités	Nombre				6		
Taux d'avancement de la réhabilitation des aires de jeux	%				50%	70%	100%
Nombre d'infrastructures réhabilités	Nombre				10		

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGOSU, CNOU

Précisions méthodologiques:

- Indicateur 1 : dénombrement
- Indicateur 2 : nombre d'aires de jeux réhabilités/nombre total d'aires de jeux x 100
- Indicateur 3 : dénombrement

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNOU : pilotage et suivi de la mise en œuvre des projets de réhabilitation des infrastructures universitaires dédiées à la vie de l'étudiant
- ANGT : maîtrise d'œuvre déléguée / conduite des opérations de réhabilitation

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi, sur la période 2015-2017, à susciter l'adhésion des étudiants aux activités socioculturelles et sportives

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Obtenir en moyenne la participation de 50% des étudiants à la vie associative de leurs établissements

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
% d'établissements ayant communiqué au Ministère les statistiques de participation des apprenants à la vie associative	%	0	0	0	100%	100%	100%
Taux moyen de participation des étudiants à la vie associative (football, basketball, théâtre, etc)	%	0	0	0	25%	50%	60%
Taux de satisfaction des étudiants participants sur les activités	%	0	0	0	50%	75%	80%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données: CNOU

Précisions méthodologiques :

- Indicateur 1 : nombre d'établissements ayant communiqué les statistiques / nombre total d'établissements x 100
- Indicateur 2 :nombre d'étudiants participant à la vie associative / nombre total d'étudiant x 100
- Indicateur 3 : nombre d'étudiants satisfaits / nombre total d'étudiants participants x 100

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'outils d'évaluation de la qualité des activités et d'un outil de recueil / traitement des suggestions des étudiants
- Dotation en matériel sportif nécessaire aux activités
- Susciter le sponsoring des associations
- Renforcement de la communication sur les activités socioculturelles et sportives vers les étudiants
- Développement de l'implication des étudiants dans le montage et la réalisation des activités

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- FEGASU, CNOU, OGSSU : organisation et mise en œuvre des activités socioculturelles et sportives en collaboration avec la Direction Générale des Sports

OBJECTIF N°5 : D'ici à la fin 2016, tous les étudiants résidents pourront bénéficier d'un suivi médical

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Avoir fait passer une visite médicale à tous les étudiants résidents
- Avoir assuré le suivi médical de la majorité (60 %)des étudiants résidents

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
% d'étudiants résidents ayant passé une visite médicale	%	0	0	0	100%		100 %
% d'étudiants enregistrés au suivi médical d'un centre médical universitaire	%	0	0	0	80%		100 %
% d'étudiants effectivement suivis au centre médical	%	0	0	0	60%		100 %

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : CNOU

Précisions méthodologiques :

- Indicateur 1: nombre d'étudiants résidents ayant passé une visite médicale / nombre total d'étudiants résidents x 100
- Indicateur 2 : nombre d'étudiants enregistrés au suivi médical d'un centre médical universitaire / nombre total d'étudiants x 100
- Indicateur 3 : nombre d'étudiants effectivement suivis au centre médical / nombre total d'étudiant x 100

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Révision des procédures de préparation et de déroulement de la visite médicale annuelle
- Mise aux normes des centres médicaux (équipements et personnels)
- Elaboration de conventions avec l'administration de la santé
- Actions de communication en direction des étudiants, des responsables d'établissement, des parents
- Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation, remontée des statistiques de visite médicale et de suivi médical des établissements vers l'administration centrale

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNOU : coordination opérationnelle des activités médicales dans les établissements universitaires

OBJECTIF N°6 : avoir rénové d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ainsi que les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme

Type de finalité des résultats visés

☐ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Avoir signé 5 Contrat Annuel de performance avec chaque opérateur : CNOU ; ANBG ; FEGASU ; OGSSU ; ANGT
- Avoir signé 3 partenariats avec des administrations gabonaises
- Avoir signé 5 partenariats avec les organismes étrangers

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de COP signés avec les opérateurs du programme	Nombre				0	4	-
Nombre de CAP signés avec les opérateurs du programme	Nombre				5	4	4
Nombre de partenariats formalisés avec des administrations gabonaises	Nombre				3	3	3
Nombre de partenariats signés avec des organismes étrangers et internationaux	Nombre				5	5	5

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :DGOSU

Précisions méthodologiques :

- Indicateurs 1 à 4: dénombrement

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définition des engagements de l'Etat vis-à-vis de l'opérateur

- Définition des engagements de l'opérateur vis-à-vis de l'Etat
- Elaboration des termes du contrat
- Participation de la Direction Générale des Œuvres Scolaires et Universitaires aux conseils d'administration des opérateurs
- Suivi / pilotage des résultats obtenus par les opérateurs, réunions périodiques d'évaluation croisée entre la tutelle et les opérateurs
- Réalisation périodique de missions de contrôle / inspection

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Opérateurs : implication dans l'effort d'amélioration du travail ensemble avec la tutelle

OBJECTIF N°7 : D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux Partenariats Public Privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations…) pour améliorer les conditions de vie de l'étudiant

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Avoir signé 4 Partenariats Public Privé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible (cum.)	2016 Cible (cum.)	Cible Echéance pluriannuelle (cum.)
Nombre de PPP signés	PPP	0	0	8	12	15	20

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGOSU, CNOU

Précisions méthodologiques : Indicateur: dénombrement

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablissement, mise à jour et analyse de la carte des partenaires, existante et potentielle
- Diagnostic des partenariats en cours et des résultats produits par ces partenariats
- Actualisation des modèles de convention et des clauses types
- Identification des opportunités, approfondissement et négociation
- Formalisation des Partenariats Public Privé, signature et suivi / évaluation de la mise en œuvre

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Participation à l'identification des champs de partenariats possibles (CNOU, FEGASU, OGSSU)

OBJECTIF N°8 : D'ici à la fin 2016, 100% des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction Œuvres Universitaires

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Avoir analysé les différentes conditions de mise en place d'une carte de réduction des œuvres universitaires

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude	%	0	0	0	100%		
Nombre de partenaires prêts à s'engager	Nombre	0	0	0	5	8	10
% d'étudiants dotés de la carte de réduction OU	%	0	0	0	0	100%	100%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données: DGOSU, partenaires

Précisions méthodologiques :

- Indicateur 1: niveau réalisé / niveau prévu x 100
- Indicateur 2 : dénombrement
- Indicateur 3 : nombre d'étudiants dotés de la carte / nombre total d'étudiants x 100

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mise en place d'un groupe d'étude impliquant toutes les parties prenantes, y compris les étudiants
- Ecoute des étudiants sur leurs attentes vis-à-vis d'une carte de réduction OU
- Analyse des dispositifs existants à l'international
- Etude de tarification, modulation tarifaire sous conditions de ressources

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CNOU et Partenaires : Implication dans la stratégie d'actions

OBJECTIF N°9 : D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement des bourses

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Avoir facilité l'intermédiation entre l'ANBG et les étudiants dans les différents processus d'attribution, de renouvellement et de paiement des bourses

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de bourse ayant transités par le CNOU	Nombre	0	0	0	15 000	20 000	
Taux de satisfaction des étudiants	%	0	0	0			100%
Taux de satisfaction de l'ANBG	%	0	0	0			100%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :ANBG, CNOU

Précisions méthodologiques :

- Indicateur 1: dénombrement
- Indicateur 2 :nombre d'étudiants satisfait de l'intermédiation du CNOU / nombre total d'étudiants x 100
- Indicateur 3 : niveau de prestation réalisé par le CNOU / niveau de prestation attendu par l'ANBG x 100

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etat des lieux de la situation
- Communication en direction des étudiants, des parents et recteurs d'université
- Mesure régulière de la satisfaction des bénéficiaires
- Existence d'un partenariat entre le CNOU et l'ANBG

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Objectif porté par les deux opérateurs CNOU et ANBG

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
ActionN°01 : Vie associative	**1 463 520**	**30 000 000**	**1 463 520**	**30 000 000**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 463 520	30 000 000	1 463 520	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0		0	
Titre 5. Dépenses d'investissement	0		0	
Titre 6. Autres dépenses				
ActionN°02 : Prise en charge de l'étudiant	**69 530 394 715**	**74 351 911 365**	**69 530 394 715**	**74 351 911 365**
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	1 258 712 000	1 258 712 000	1 258 712 000	1 258 712 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	18 286 693 577	29 831 023 615	18 286 693 577	29 831 023 615
Titre 4. Dépenses de transfert	49 984 989 138	43 262 175 750	49 984 989 138	43 262 175 750
Titre 5. Dépenses d'investissement		-		-
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	**69 531 858 235**	**74 381 911 365**	**69 531 858 235**	**74 381 911 365**
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus	*495 000 000*	*495 000 000*	*495 000 000*	*495 000 000*
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	1 258 712 000	1 258 712 000	1 258 712 000	1 258 712 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	18 288 157 097	29 861 023 615	18 288 157 097	29 861 023 615
Titre 4. Dépenses de transfert	49 984 989 138	43 262 175 750	49 984 989 138	43 262 175 750
Titre 5. Dépenses d'investissement		-		-
Titre 6. Autres dépenses				

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	**Réalisation 2013 (1)**	**Ouverts en LF pour 2014 (a)**	**Répartition prévisionnelle 2015**			**Total**
			Prévisions de sorties	**Prévisions d'entrées**	**Ecart (entrées - sorties)**	**Effectifs 2015 (a + Ecart)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4		**242**	**0**	**0**	**0**	**242**
Solde forfaitaire globale (s1)		**0**				
Catégorie A (s2)		**141**	**0**	**0**	**0**	**141**
Permanents		141	0	0	0	141
Non permanents		0				
Catégorie B (s3)		**91**	**0**	**0**	**0**	**91**
Permanents		91	0	0	0	91
Non permanents		0				
Catégorie C (s4)		**10**				**10**
Permanents	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	**0**	**625**	**0**		**0**	**625**
Total pour les emplois de l'administration(v) = s+t		**867**				**867**

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

	Effectifs		
Emplois rémunérés	**Réalisation2013(1)**	**Prévision2014**	**Prévision2015**
Operateur CNOU			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		774	774
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**774**	**774**
Operateur ANBG			
Emplois rémunérés par le programme -inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		54	54
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**54**	**54**
Opérateur FEGASU			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		**13**	**13**
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		**0**	**0**
Total pour l'opérateur		**13**	**13**
Total pour le programme		**841**	**841**

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
(2) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	**Coût total (2)**	**Effectifs (1)**	**Coût total (2)**	**Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)**	**Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	**26**	**8 500 000 000**	**26**	**8 500 000 000**	**0**	**0**
Solde forfaitaire globale (s1)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Catégorie A (s2)						
Permanents	13		13		0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)						
Permanents	6		6		0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)						
Permanents	0		0		0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	7		7		0	**0**
Emplois des opérateurs (u)	841		841			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	841		841		0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme (v) = s+t+u	867	**8 500 000 000**	867	**8 500 000 000**	0	**0**

(1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p68), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p69)
(2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p67)
(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
(4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Loyer DG CNOU		30 000 000	2 500 000 x 12 mois
	Convention restauration sodexo		11 078 847 616	14 sites de restauration (3 universités et grandes écoles) : 1 000 petits déjeuners ; 5 000 déjeuners et 1 000 dîners et Lycée
	Convention restauration autres traiteurs		11 632 747 616	Restauration des grandes écoles non servies par Sodexo
	Convention nettoyage		150 000 000	Nettoyage sites du CNOU dans les grandes écoles : 12 500 000 x 12
	Ramassage ordures ménagères		180 000 000	Campus UOB, USS, USTM et grandes écoles. Règlement GPS : 15 000 000 x 12
	Maintenance et entretien convention sodexo		-UOB : 1 457 000 000 -USTM : 1 196 100 000 -USS : 875 850 000 - Restos écoles et CNOU : 450 000 000	Convention sodexo d'Août 2013. Relever les standards de la maintenance et de l'entretien dans les universités et grandes écoles
	Sécurisation des sites		200 000 000	Sites administration, campus et restaurants. Règlement PRIMA 15 000 000 x 12
Total			**27 192 747 616**	
2. Dépenses de biens et services indispensables				
	Redevance internet et câble TV dans les restaurants et pavillons		20 000 000	Restaurants et campus. Canal sat et IPI9
	Information des étudiants		50 000 000	Animation site web, campagnes d'informations, brochures et affiches
	Protection médicale		450 000 000	Centres médicaux : UOB, USTM, USS, ITO, INSG : Médicaments :150 000 000 ; Consommables médicaux : 125 000 000 ; Frais d'hospitalisation et d'inhumation : 175 000 000.
	Fonctionnement ANBG		1 731 776 000	En attente…
	Fonctionnement CNOU		385 000 000	Salaires Professionnels Gabonais : 174 000 000 ; Salaires Professionnels Intermédiaires : 57 000 000 ; Frais de mission : 20 000 000 ; Frais de déplacement : 20 000 000 ; Fournitures de bureaux : 25 000 000 ; Fournitures d'hôtellerie : 70 000 000 ; Habillement : 19 000 000.
	Fonctionnement DGOSU		30 000 000	Consommables informatiques : 4 540 000 ; Papeterie : 4 350 000 ; Fournitures de bureaux : 3 400 000 ; Imprimés spéciaux : 7 000 000 ;Entretien outil informatique : 3 200 000 ; Entretien bâtiment : 12 500 000 ; Journées Socioculturelles de la DGOSU : 15 000 000 ; Carburant : 4 500 000 ; Frais de mission Gabon: 5 000 000 ; Frais de déplacement Gabon: 4 000 000 ;Frais de mission hors Gabon : 16 297 615 ; Frais de déplacement hors Gabon : 8 010 000
Total			**2 668 275 999**	
3. Autres dépenses de biens et services			0	
Total			**0**	
Total Global			**29 861 023 615**	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages	Bourses et frais de déplacement (ANBG)	46 232 017 000	43 260 675 750	Bourses et frais de déplacement scolaires et universitaires 2014
Total		**46 232 017 000**	**43 260 675 750**	
2. Transferts aux collectivités locales		**0**	**0**	
		0	**0**	
		0	**0**	
Total		**0**	**0**	
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Cotisations Internationales (CNOU)	1 500 000	1 500 000	Cotisations internationales
		0	**0**	
		0	**0**	
Total		**0**	**0**	
Total Global		**46 233 517 000**	**43 262 175 750**	

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien des politiques publiques menées par la mission intervient de façon transversale dans l'exécution des autres programmes et fonctions supports du Ministère. Ce programme centralise et met à disposition les moyens transversaux nécessaires à l'exécution des activités des programmes rattachés au Ministère. Le programme est en cohérence avec ceux de l'enseignement supérieur ; de la recherche scientifique et de l'innovation ainsi que de la vie de l'étudiant.

Plus spécifiquement, le programme met à disposition des autres programmes de la mission, un accompagnement, notamment, dans les domaines suivants :

- conduite et évaluation de la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'œuvres universitaires (orientation, suivi, pilotage des moyens) ;
- accompagnement aux actions réglementaires, de communication, des systèmes d'information, de programmation budgétaire, d'immobilier, etc. ;
- coordination de toutes les activités du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- gestion des ressources humaines (recrutement, formation, etc.).

Pour l'heure, le programme s'étend aux structures suivantes :

- Cabinet du Ministre ;
- Secrétariat Général ;
- Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Direction Centrale des Systèmes Informatiques.

Le responsable du programme est le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette fonction recouvre :

- la mise en œuvre des politiques, le suivi et l'exécution de celles-ci au niveau central et au niveau des services déconcentrés ;
- la conception des politiques d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante ;
- le pilotage budgétaire et financier et celui de l'ensemble des procédures de gestion administrative du Ministère.

Le Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale, les directions et les services rattachés au Secrétariat Général participent à cette action.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Le programme met à disposition des autres programmes de la mission, l'expertise et les compétences dans les domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, du patrimoine immobilier, des moyens généraux, du système d'information, informatique, bureautique, documentation, archivage, courrier, secrétariat, reprographie, services intérieurs, production des données statistiques, la communication, le juridique et contentieux.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans l'ambition du Gabon à devenir un pays émergent à l'horizon 2025, la stratégie gouvernementale pour y parvenir s'appuie notamment sur des ressources humaines de qualité par la pertinence de leur formation supérieure. Dans le même temps, la recherche scientifique se doit d'être un outil au service du développement durable du pays. La stratégie du programme réside donc dans sa capacité à faciliter l'atteinte de cet objectif de qualification et de professionnalisation des diplômés issus du système national d'enseignement supérieur ainsi que de pertinence de la recherche scientifique. Cette mission de coordination et de facilitation se heurte à la pénurie des moyens d'intervention en ressources humaines, en capacités d'accueil, en équipements ainsi qu'en moyens financiers. Ceci obère toute capacité à assurer une bonne exécution du service public en rapport avec les missions assignées. Le programme entend cependant s'appuyer sur la motivation, l'expérience et l'expertise des équipes rompues à la gouvernance des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et de la vie étudiante sur la base des capacités devant être renforcées.

Le programme entend également améliorer sa relation aux institutions décentralisées (universités, grandes écoles, instituts de recherche, Centre National des Œuvres Universitaires) pour de meilleures synergies d'action. Il envisage également promouvoir une gestion de proximité par des déplacements in situ à Libreville et à l'intérieur du pays. Il compte, enfin, prendre part aux rencontres internationales d'échange sur la gestion des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante.

Les usagers attendent de l'administration un service public de qualité en termes d'accueil, de diligence dans le traitement des dossiers et de communication. Ce service s'appuie sur des ressources humaines issues du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces ressources apparaissent néanmoins insuffisantes au regard de la densité et de la complexité des tâches à accomplir quotidiennement. La pénurie des ressources humaines se trouve être au cœur des problématiques relatives à l'accomplissement des missions de l'administration en matière de régulation, contrôle, coordination et suivi des activités ministérielles.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : fonctionnalité de tous les services, y compris des fonctions supports ;
- **Enjeu 2** : mettre en cohérence la vision politique ministérielle avec les activités des différents programmes de la mission ;
- **Enjeu 3** : doter le programme de ressources humaines suffisantes et d'un cadre de travail adéquat.

Le programme se doit de faciliter, pour l'ensemble des services, l'acquisition de tous les moyens nécessaires à l'exécution de leurs activités. Il s'agit des moyens en termes d'espaces de travail, de ressources humaines, d'équipements, etc. Le programme doit également assurer la coordination inter services pour établir des synergies d'actions convergentes pour un meilleur service aux usagers. Il doit jouer un rôle d'interface entre le Cabinet du Ministre et les entités administratives, d'une part, puis entre ces dernières et les autres administrations publiques et parapubliques, y compris les établissements publics relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'autre part. Le programme a un rôle d'orientation et d'encadrement dans l'exécution sur le terrain de la politique publique en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Conduire de manière proactive les différents projets de la réforme

- Résultat annuel attendu 1 : Elaborer 2 feuilles de routes sur les différents projets de reforme
- Résultat annuel attendu 2 : 100% mise en œuvre des feuilles de route élaborées
- Résultat annuel attendu 3 : 75% des équipes sont parvenues à élaborer leurs tableaux de bord

OBJECTIF N°2 : Disposer d'un système d'information et de communication modernisé et organisé

- Résultat annuel attendu 1 : Le site web est mis en place et est alimenté régulièrement ;
- Résultat annuel attendu 2 : Réaliser quatre (04) reportages sur les activités du Ministère

OBJECTIF N°3 : Mettre en place des stratégies transversales de suivi, coordination et facilitation des activités du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : Produire trente (30) comptes rendus de réunion
- Résultat annuel attendu 2 : Produire quinze (15) rapports de visites de terrain
- Résultat annuel attendu 3 : Tenir huit (08) conseils
- Résultat annuel attendu 4 : 25% de réalisation

OBJECTIF N°4 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des ressources humaines

- Résultat annuel attendu 1 : Organiser quatre (4) types de formation

OBJECTIF N°1 : Conduire de manière proactive les différents projets de la réforme

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Elaborer 2 feuilles de routes sur les différents projets de reforme
- 100% mise en œuvre des feuilles de route élaborées
- 75% des tableaux de bord des différents objectifs du programme sont élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de feuilles de route élaborées	Nombre	0	0	0	2	3	3 (2016)
Taux de mise en œuvre des feuilles de route déjà élaborées	%	0	100%	0%	100%	100%	100%
Taux d'élaboration des tableaux de bord	*%*	*Néant*	*Néant*	*Néant*	*75%*	*100%*	*100%*

Source des données :

Données empiriques. Il n'existe à l'heure actuelle aucune base de données officielle et organisée sur le programme. Cette base est à mettre en place.

Précisions méthodologiques : **Indicateur 1 : Nombre de feuilles de route élaborées**
Cet indicateur mesure le nombre de feuille de route élaborées pour les services centraux du secrétariat général. Les feuilles de route ciblées pour 2015 sont : Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) et la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH).

Indicateur 2 : Taux de mise en œuvre des feuilles de route déjà élaborées
Cet indicateur mesure le degré d'exécution des feuilles de route une fois qu'elles ont été mises à disposition des services centraux du secrétariat général.

Indicateur 3 : Taux d'élaboration des tableaux de bord
Cet indicateur mesure le niveau d'appropriation de la démarche par les équipes du programme chargées d'élaborer les tableaux de bord des différents objectifs.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Les actions majeures à mettre en place pour atteindre ces objectifs la sensibilisation des équipes sur l'intérêt de la réforme, les réunions de mise au points conduites sous la responsabilité du responsable du programme pilotage et soutien, les notes de service, si nécessaire, destinées à remobiliser les équipes. La pleine responsabilité du chef de file sera un atout déterminant pour l'atteinte de cet objectif

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Pas nécessaire pour cet objectif.

OBJECTIF N°2 : Disposer d'un système d'informationet de communication modernisé et organisé

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers

☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Mettre en place un site web du Ministère
- Réaliser quatre (4) reportages sur les activités du Ministère

Indicateurs

- Taux de réalisation du site web
- Nombre de reportages réalisés cible en cumulé

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de réalisation du site web	%	Néant	Néant	Néant	100%	-	-
Nombre de reportages réalisés	Nombre	Néant	Néant	Néant	4	8	12

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : données empiriques

Précisions méthodologiques : **Indicateur 1 : taux de réalisation du site web** Cet indicateur mesure toutes les phases nécessaires à la mise en place du site web.

Indicateur 2 : nombre de reportages. Cet indicateur est mesure par simple dénombrement

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Identification des experts pour la mise en place du site web et élaboration d'une note conceptuelle sur le contenu des reportages ; validation de la méthodologie de travail par le Ministère ; lancement du processus de mise en place du site web et de la série de reportages.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche, du public comme du privé seront associés à l'élaboration des contenus qui permettront d'alimenter le site web et les reportages. Ils seront également associés au projet pour recueillir leurs suggestions.

OBJECTIF N°3 : Mettre en place des stratégies transversales de suivi, coordination et facilitation des activités du Ministère

Type de finalité des résultats visés

☐ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Avoir une bonne visibilité des activités des services
- Contrôler sur le terrain l'exécution des activités ministérielle en vue d'un meilleur suivi
- Faire fonctionner les organes statutaires
- Avoir élaboré les termes de référence(TDR) de la carte universitaire

Indicateurs

- Nombre de rapports d'activités trimestrielles produits par direction générale et disponibles
- Nombre de rapports de missions produits et disponibles
- Nombre de conseils d'université et d'administration tenus
- Disponibilité des TDR

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle

Nombre de rapports d'activités	Nombre	Néant	Néant	Néant	4	8	12
Nombre de missions de terrain effectuées	Nombre	Néant	Néant	Néant	15	30	45
Nombre de conseils d'université et d'administration tenus	Nombre	Néant	Néant	Néant	8	16	24
Taux d'élaboration du TDR sur la carte universitaire	%	Néant	Néant	Néant	100%	100%	100%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : empirique
Précisions méthodologiques : les trois premiers indicateurs sont obtenus par simple dénombrement. Le dernier tient compte des différentes étapes dans l'élaboration.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Pour atteindre cet objectif, le Secrétaire Général du tiendra des réunions bihebdomadaires avec les directeurs généraux assistés de leurs directeurs et Chefs de service pour suivre l'activité de l'administration sur la base du Programme Trimestriel Ministériel (PTM) et des activités statutaires de chaque entité. Ces réunions permettront de donner des orientations et de recadrer certaines activités par rapport aux orientations ministérielles. Elles serviront également de cadre d'exposé des difficultés rencontrées par les services.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

La contribution des établissements d'enseignement supérieur et de recherche est impérative est essentielle, notamment dans le cadre de la préparation des missions de terrain. Les opérateurs sont également tenus de fournir à la tutelle, toutes les informations nécessaires à la coordination et au suivi des activités des établissements sous-tutelle. L'absence de ces informations est de nature à atténuer la capacité de coordination, de contrôle et de suivi de l'action ministérielle.

OBJECTIF N°4 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des ressources humaines

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Réaliser quatre (4) actions de formation

Indicateurs

Nombre de formations

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'actions de formations	Nombre	Néant	Néant	Néant	4	8	12

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : empirique

Précisions méthodologiques : Dénombrement

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Il s'agira de procéder tout d'abord à un recensement des agents. Par la suite, on identifiera leurs profils et besoins de formation. Les formations se feront au niveau local, avec l'appui de consultants individuels ou institutionnels. Ces formations porteront sur des aspects aussi divers que ceux liés à la gestion administrative, l'appropriation du PSGE en rapport avec la mission d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, la

maîtrise des TIC, etc. Dans tous les cas, elles impliqueront l'ensemble des catégories de personnels.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Pas nécessaire pour cet objectif.

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
Action 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle	**47 896 340**	**47 896 340**	**47 896 340**	**47 896 340**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	15 324 000	15 324 000	15 324 000	15 324 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 572 340	35 572 340	35 572 340	35 572 340
Titre 4. Dépenses de transfert		0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0		0	
Titre 6. Autres dépenses	0		0	
Action2 : Coordination administrative	**8 207 564 330**	**8 228 564 330**	**8 207 564 330**	**8 228 564 330**
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	8 176 106 000	8 176 106 000	8 176 106 000	8 176 106 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	31 458 330	52 458 330	31 458 330	52 458 330
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	**8 255 460 670**	**8 276 460 670**	**8 255 460 670**	**8 276 460 670**
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus	*0*	*0*	*0*	*0*
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	8 191 430 000	8 191 430 000	8 191 430 000	8 191 430 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	64 030 670	85 030 670	64 030 670	85 030 670
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0		0	
Titre 6. Autres dépenses	0		0	

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	**Réalisation 2013 (1)**	**Ouverts en LF pour 2014 (a)**	**Répartition prévisionnelle 2015**			**Total**
			Prévisions de sorties	**Prévisions d'entrées**	**Ecart (entrées - sorties)**	**Effectifs 2015 (a + Ecart)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	**Néant**	**14**	**0**	**15**	**15**	**29**
Solde forfaitaire globale (s1)	**Néant**	**Néant**	**0**	**-**	**-**	**-**
Catégorie A (s2)	**Néant**	**9**	**0**	**10**	**10**	**19**
Permanents	Néant	9	0	10	10	19
Non permanents	Néant	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	**Néant**	**5**	**0**	**5**	**5**	**10**
Permanents	Néant	5	0	5	5	10
Non permanents	Néant	0t	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	**Néant**	**Néant**	**0**	**0**	**0**	**0**
Permanents	Néant	Néant	0	0	0	0
Non permanents	Néant	Néant	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	**Néant**	**2**	**0**	**8**	**8**	**10**
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	**Néant**	**16**	**0**	**23**	**23**	**39**

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	**Coût total (2)**	**Effectifs (1)**	**Coût total (2)**	**Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)**	**Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	**14**	**RAS**	**29**	**-**	**15**	**-**
Solde forfaitaire globale (s1)	**-**	**RAS**	**-**	**-**	**-**	**-**
Catégorie A (s2)	**9**		**19**	**-**	**10**	**-**
Permanents	**-**		**-**	-	**-**	-
Non permanents		0	**-**	-	**-**	-
Catégorie B (s3)	**5**		**10**	**-**	**5**	**-**
Permanents	**-**		**-**	-	**-**	-
Non permanents		0	**-**	-	**-**	-
Catégorie C (s4)	**0**	**RAS**	**-**	**-**	**-**	**-**
Permanents	**0**	RAS	**-**	-	**-**	-
Non permanents	**0**	RAS	**-**	-	**-**	-
Main d'œuvre non permanente (t)	**2**	**-**	**10**		**8**	**-**
Emplois des opérateurs (u)	**RAS**	**RAS**	**-**	**-**	**-**	**-**
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	**RAS**	RAS	**-**	-	**-**	-
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	**RAS**	RAS	**-**	-	**-**	-
Total pour le programme (v) = s + t + u	**16**		**39**	**-**	**23**	**-**

(1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p83), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat

(2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p82)

(3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat

(4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Adm. Scol. Et universitaires	10	0	10	Absence totale d'agents cadres au niveau des services centraux
2	Attachés adm scolaires et univ.	5	0	5	Absence totale d'agents cadres au niveau des services centraux
3	MONP	8	0	8	Besoins en personnel d'appui

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
2. Dépenses de biens et services indispensables	Renforcement des capacités du Ministère	0	25 000 000	-Location de salles -Restauration -Formation -Rémunération des experts nationaux -Frais de déplacement et rémunération des experts internationaux -Reprographie des documents de travail -Impression des rapports
	Mise en œuvre de la réforme	0	15 000 000	-Location de salles -Séminaires de sensibilisation -Restauration -Missions intérieures -Reprographie des documents de travail -Impression des rapports
	Frais de missions extérieures		8 000 000	Trois (3) missions par an et par personne pour seize (16)
	Frais de missions intérieures		2 400 000	Trois (3) missions par an et par personne pour seize (16)
	Frais de déplacement intérieurs		1 330 670	Trois (3) missions par an et par personne pour seize (16)
	Frais de déplacement extérieurs		4 800 000	Trois (3) missions par an et par personne pour seize (16)
	Carburant véhicules de fonction		2 500 000	Forfait pour 22 véhicules
	Entretien véhicules de fonction		2 000 000	Forfait pour 22 véhicules
	Elaboration de la carte universitaire		20 000 000	-Mise en place et fonctionnement de la commission -Sensibilisation des parties prenantes -Rémunération des experts
	Alignement au PSGE		4 000 000	-Mise en place et fonctionnement de la cellule PSGE -Missions de cadrage des objectifs du PSGE
Total		-	85 030 000	
3. Autres dépenses de biens et services		-	0	0
		-	0	0
		-	0	0
Total		-	0	0
Total Global		-	85 030 000	